



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2008)**  
Projet de construction de la route 138  
Tronçon de la rivière Natashquan à Kegaska  
(km 31+150 à 43+600)

Projet MTQ n° 154-95-0429  
Direction de la Côte-Nord  
Direction générale de Québec et de l'Est

## **INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2008)**

Projet de construction de la route 138  
Tronçon de la rivière Natashquan à Kegaska  
(km 31+150 à 43+600)  
Projet MTQ n° 154-95-0429

**Direction de la Côte-Nord**

**Direction générale de Québec et de l'Est**

Rapport préparé par :

**Ethnoscop inc.**

88, rue de Vaudreuil, local 3  
Boucherville (Québec) J4B 5G4  
Téléphone : 450 449-1250  
Télécopieur : 450 449-0253  
Adresse de courriel : [ethnoscop@qc.aira.com](mailto:ethnoscop@qc.aira.com)

Permis de recherche archéologique au Québec : 08-PELP-01

Réalisé pour GENIVAR mandataire du  
ministère des Transports du Québec

Août 2011

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	ii
<b>LISTES DES FIGURES</b> .....	iv
<b>LISTE DES PHOTOGRAPHIES</b> .....	v
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	viii
<b>ÉQUIPE DE RÉALISATION ET REMERCIEMENTS</b> .....	ix
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>1.0 MANDAT</b> .....	3
<b>2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER</b> .....	4
<b>3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	4
3.1 Recherches documentaires .....	4
3.2 Repérage des sites archéologiques .....	4
3.3 Évaluation des sites archéologiques .....	5
<b>4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	5
4.1 État des connaissances en archéologie .....	5
4.2 Inventaire archéologique préhistorique .....	10
4.3 Résultats .....	26
4.3.1 Secteur n° 1 .....	26
4.3.1.1 Site archéologique préhistorique EbCh-13 .....	30
4.3.1.2 Site archéologique préhistorique EbCh-14 .....	34
4.3.1.3 Emplacement PHP4A .....	37
4.3.2 Secteur n° 2 .....	37
4.3.3 Secteur n° 3 .....	39
4.3.4 Secteur n° 4 .....	40
4.3.5 Secteur n° 5 .....	40
4.3.6 Secteur n° 6 .....	42
4.3.7 Secteur n° 7 .....	44
4.3.8 Secteur n° 8 .....	45
4.3.9 Secteur n° 9 .....	46
4.3.9.1 Emplacement PHP6 .....	49
4.3.9.2 Site archéologique EbCi-b .....	53
4.3.9.3 Emplacement PHP10 .....	55
4.3.10 Secteur n° 10 .....	58
4.3.11 Secteur n° 11 .....	59
4.3.12 Secteur n° 12 .....	61
4.3.13 Secteur n° 13 .....	61
4.3.14 Banc d'emprunt n° 1 .....	64
4.3.15 Banc d'emprunt n° 2 .....	66
4.3.16 Banc d'emprunt n° 3 .....	67

## TABLE DES MATIÈRES

---

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... 69

OUVRAGES CONSULTÉS ..... 70

**ANNEXES :**    Annexe A : Inventaire des artefacts  
                  Annexe B : Catalogue des photographies

## LISTE DES FIGURES

---

<b>Figure 1</b>	Localisation générale du projet d'aménagement routier	2
<b>Figure 2</b>	Localisation des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du projet	6
<b>Figure 3</b>	Secteurs et bancs d'emprunt inventoriés	12
<b>Figure 4</b>	Vue en plan du site archéologique préhistorique EbCh-14 et de l'emplacement PHP4A	35
<b>Figure 5</b>	Vue en plan de l'emplacement PHP6	50
<b>Figure 6</b>	Vue en plan du site archéologique préhistorique EbCi-b	52
<b>Figure 7</b>	EbCi-b, vue en plan du sondage S-1	54
<b>Figure 8</b>	EbCi-b, coupe stratigraphique du sondage S-1, paroi nord	56

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

<b>Page couverture</b>	À gauche, pont de la rivière Kegaska, secteur n° 9, km 36 + 280 (154-95-0429-08-NUM2-76); à droite, affleurement rocheux à la limite sud de l'emprise, secteur n° 2, km 39 + 202 (154-95-0429-08-NUM2-45)	
<b>Photo 1</b>	Alignements de sondages situés de part et d'autre de la chaussée de la route actuelle, secteur n° 1, km 43 + 300, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-1)	26
<b>Photo 2</b>	Profil stratigraphique de la paroi d'un sondage du côté sud de la route 138 actuelle, secteur n° 1, km 43 + 020, direction nord-ouest (154-95-0429-08-NUM2-6)	27
<b>Photo 3</b>	Petit entrepôt de bois de chauffage, secteur n° 1, km 42 + 200, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-13)	28
<b>Photo 4</b>	Carrière de granit en exploitation dans les limites de l'emprise et inspection visuelle d'un petit replat à l'ouest du bombement rocheux, secteur n° 1, km 41 + 480, direction sud (EbCh-13-08-NUM1-2)	29
<b>Photo 5</b>	Affleurement rocheux avec une zone de déchets de taille, au premier plan, et emplacement de la découverte d'une pointe de projectile, site EbCh-13, secteur n° 1, près du km 41 + 480, direction nord-ouest (EbCh-13-08-NUM1-5)	30
<b>Photo 6</b>	Monticule contenant les déblais de sols excavés pour un chemin servant à la carrière de granit. La route menant à Kegaska est en arrière-plan. Site EbCh-14, secteur n° 1, km 39 + 750, direction sud (EbCh-14-08-NUM1-5)	33
<b>Photo 7</b>	Sols sablonneux excavés pour l'aménagement du chemin menant à la carrière, ruisseau en arrière-plan, secteur n° 1, km 39 + 740, direction est (154-95-0429-08-NUM2-41)	36

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

<b>Photo 8</b>	Étang bordant la limite ouest du secteur n° 2, km 39 + 220, direction nord-ouest (154-95-0429-08-NUM2-46)	38
<b>Photo 9</b>	Affleurement rocheux dominant les tourbières environnantes, limite ouest du secteur n° 3, km 38 + 860, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-51)	39
<b>Photo 10</b>	Sommet d'un affleurement rocheux, vue vers le secteur n° 5 situé à l'ouest de la frange de conifères longeant un étroit ruisseau, secteur n° 4, km 38 + 580, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-55)	41
<b>Photo 11</b>	Paroi nord d'un sondage négatif, versant nord d'un affleurement rocheux, limite nord de l'emprise, secteur n° 5, km 38 + 500, direction nord (154-95-0429-08-NUM2-57)	42
<b>Photo 12</b>	Ruisseau en arrière-plan (km 38 + 040) situé le long de la ligne d'arbres matures, à partir de la ligne de centre de l'emprise, secteur n° 6, km 38 + 100, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-59)	43
<b>Photo 13</b>	Petit étang en milieu de tourbière, au sud de l'affleurement rocheux qui occupe l'emprise, secteur n° 7, km 37 + 670, direction sud (154-95-0429-08-NUM2-66)	45
<b>Photo 14</b>	Tourbière coincée entre des affleurements rocheux, secteur 8, km 37 + 100, ligne de centre de l'emprise, direction nord-ouest (154-95-0429-08-NUM2-68)	46
<b>Photo 15</b>	Vue vers le pont qui permet de franchir la rivière Kegaska, dune de sable au premier plan, où se trouve le site EbCi-2, secteur n° 9, km 36 + 250, direction nord-est (154-95-0429-08-NUM2-72)	47

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

<b>Photo 16</b>	Environnement de l'emplacement PHP6, structure 2 à l'extérieur de l'emprise (lit de sapinage) au premier plan, ligne de centre dans la zone boisée en arrière-plan, secteur n° 9, km 35 + 780, direction sud (154-95-0429-08-NUM2-104)	51
<b>Photo 17</b>	Structure de combustion avec pierres éclatées en cours de fouille, site EbCi-b immédiatement à l'extérieur de l'emprise, sondage S-1, secteur n° 9, km 35 + 410, direction nord (EbCi-b-08-NUM1-1)	55
<b>Photo 18</b>	Ligne de centre en milieu humide avec quelques sections couvertes de cladonies, secteur n° 9, km 34 + 700, direction sud-est (154-95-0429-08-NUM2-113)	57
<b>Photo 19</b>	Petit bombement au km 33 + 800, zone mal drainée à partir du km 33 + 820, petit étang en milieu de tourbière, secteur n° 10, km 33 + 780, direction est nord-est (154-95-0429-08-NUM2-120)	58
<b>Photo 20</b>	Vestiges de deux structures en métal et en bois, chemin menant au pont de la rivière Sam, secteur n° 11, km 33 + 460, direction est (154-95-0429-08-NUM2-125)	60
<b>Photo 21</b>	Terrain humide, secteur 13, km 31 + 850, ligne de centre de l'emprise, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-159)	63
<b>Photo 22</b>	Bombements dans la partie nord-est du banc d'emprunt n° 1, direction nord (154-95-0429-08-NUM2-134)	65
<b>Photo 23</b>	Partie ouest du banc d'emprunt n° 2, tourbière, mauvais drainage, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-135)	66

## LISTE DES TABLEAUX

---

<b>Tableau 1</b>	Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet	7
<b>Tableau 2</b>	Évaluation préliminaire des superficies à inventorier dans l'emprise	10
<b>Tableau 3</b>	Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429	13
<b>Tableau 4</b>	Inventaire archéologique (bancs d'emprunt) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429	22

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

---

### **Genivar**

#### **Ministère des Transports du Québec Direction générale de Québec et de l'Est**

Service de la planification et de la programmation  
Direction de la coordination, de la planification et des ressources

#### **Denis Roy** Archéologue

Direction de la Côte-Nord

#### **Thérèse Bélisle** Ingénieure, chargée de projet

### **Ethnoscop inc.**

#### **Gilles Brochu** Archéologue, coordonnateur

#### **Jean Poirier** Géomorphologue, coordonnateur

#### **Philippe Péléja** Archéologue, chargé de projet

#### **Fabienne Détruche** Assistante archéologue

#### **Annie-Claude Murray** Technicienne archéologue, assistante archéologue

#### **Éliane Bossé** Technicienne archéologue

#### **Marie-Claude Brien** Technicienne archéologue

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

---

**Alexandre Carignan**

Technicien archéologue

**Émilie Desrosiers**

Technicienne archéologue

**Ariane Cardinal**

Technicienne archéologue

**Yanik Potvin**

Technicien archéologue

**Liliane Carle**

Géographe cartographe

**Annabelle Savard**

Révisseuse linguistique

**Armelle Ménard**

Adjointe administrative et chargée d'édition

**Isabelle Hade**

Édition

## REMERCIEMENTS

---

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres de la famille Kippen qui, en plus d'assurer l'hébergement et la subsistance de l'équipe d'archéologues à l'auberge Brion à Kegaska, ont été des guides et des informateurs exceptionnels dans ce magnifique territoire.

## INTRODUCTION

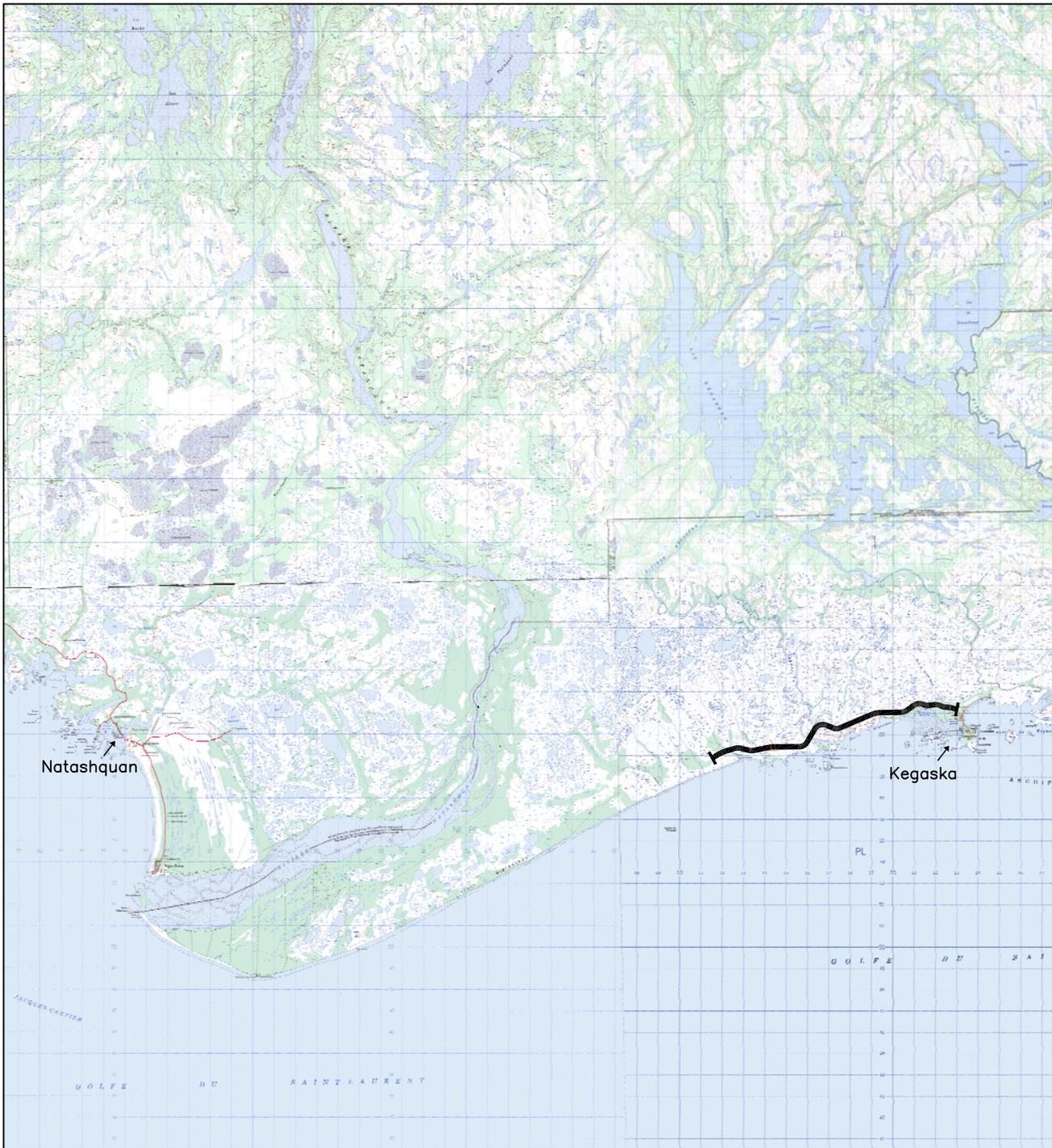
---

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé au cours de l'été 2008 dans l'emprise du projet de construction du prolongement de la route 138 entre le km 31 + 150 et le km 43 + 600) dans la municipalité de Natashquan (projet MTQ n° 154-95-0429) (figures 1 et 2).

Cet inventaire avait pour objectifs de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise de ce projet de construction et, le cas échéant, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routiers effectués sous la responsabilité du MTQ.

La première partie du rapport décrit le mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante présente les résultats de l'inventaire archéologique. En préambule, un court texte fait état des connaissances en archéologie dans une zone d'environ 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier. Les informations relatives à l'inventaire archéologique réalisé sont par la suite présentées, accompagnées de tableaux, de figures et de photographies illustrant la zone d'étude, l'emprise, les secteurs et les bancs d'emprunt ayant fait l'objet de l'inventaire archéologique. En conclusion, un résumé des travaux d'archéologie réalisés en 2008 est présenté ainsi que des recommandations.

Cet inventaire a été réalisé entre le 4 et le 26 août 2008 par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet, d'une archéologue assistante et de six techniciens archéologues.



CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138, NATASHQUAN À KEGASKA (KM 31+150 À 43+600)

PROJET N° 154-95-0429

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

FIGURE 1

LOCALISATION GÉNÉRALE

— LOCALISATION DU PROJET N° 154-95-0429 (km 31+150 à 43+600)

0 4 8 km



GEN0821

Source: Cartes topographiques 12K03, 12K04, 12K06 et 12K07, (extraits) de Ressources Naturelles Canada (1983).

© Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

ethnoscop

## 1.0 MANDAT

La réalisation du mandat consistait à :

- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet d'aménagement routier;
- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport de l'inventaire archéologique;
- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- effectuer un inventaire archéologique comprenant une inspection visuelle systématique et, le cas échéant, l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminées par le Ministère ainsi que dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisés pour la réalisation du projet;
- localiser, délimiter de façon relative et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques connus antérieurement, ainsi que ceux éventuellement découverts dans le cadre de l'inventaire;
- dans l'éventualité où des sites archéologiques seraient identifiés dans les limites de l'emprise, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique devront être proposées en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- produire un rapport de cet inventaire archéologique.

## **2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER**

Le MTQ est le maître d'œuvre du projet de prolongement de la route 138 entre la rivière Natashquan et Kegaska, dans la municipalité de Natashquan (figures 1, 2 et 3). Ce tronçon de route couvre une distance d'un peu plus de 12 km, soit entre les km 31 + 150 et 43 + 600. Le projet comprend la construction d'une nouvelle chaussée à deux voies, de ponts et de ponceaux ainsi que l'exploitation de sources de matériaux.

## **3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**

Les méthodes et techniques utilisées dans le cadre de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites au devis du contrat. Les techniques d'inventaire archéologique ont pu varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

### **3.1 Recherches documentaires**

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la zone du projet à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ), le *Macro-inventaire de patrimoine québécois* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel archéologique déjà réalisés dans la région du projet ont été colligées en interrogeant la base de données du *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA).

### **3.2 Repérage des sites archéologiques**

Les inventaires archéologiques débutent par une inspection visuelle de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet d'identifier et de délimiter les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Les secteurs non propices à la réalisation de sondages sont exclus de l'inventaire (affleurements rocheux, marécages, lieux dont le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, etc.). L'inspection visuelle permet également d'identifier des vestiges archéologiques qui peuvent être à la surface du sol.

Les puits de sondage archéologiques mesurent environ 900 cm<sup>2</sup> et sont excavés à la pelle et à la truelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord découpés à la pelle et enlevés. Par la suite, les horizons minéraux et/ou organiques enfouis sont

systematiquement retirés à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'environ un sondage aux 15 m, le long d'alignements, eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes pour être transférées par la suite sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les données géographiques et archéologiques qui sont utilisées pour la présentation des résultats.

### **3.3 Évaluation des sites archéologiques**

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- délimiter la superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés, aux 5 m ou 10 m, en périphérie d'un sondage positif, et de plus grandes dimensions (0,50 m sur 0,50 m);
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et de tout autre matériau utile à sa compréhension;
- documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- documenter le type d'occupation;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouilles et de mise en valeur.

## **4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**

### **4.1 État des connaissances en archéologie**

Deux études de potentiel archéologique ont déjà été réalisées à proximité de l'emprise de ce projet d'aménagement routier (Archéotec, 2009; Arkéos, 1995). De plus, cinq inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans une zone de 10 km autour du projet routier (Chism, 1980; Chapdelaine et Chalifoux, 1994; Ethnoscop, 2009a, 2009b, 2011). Les emplacements inventoriés par Chism en 1980 ainsi que par Chapdelaine et Chalifoux en 1994 recoupent partiellement l'emprise (figure 2). Enfin, l'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ indique la présence de 24 sites archéologiques actuellement connus dans les limites de cette même zone (tableau 1).

CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138,  
 NATASHQUAN À KEGASKA  
 (KM 31+150 À 43+600)  
 PROJET N° 154-95-0429

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

FIGURE 2

LOCALISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES  
 CONNUS ET DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES  
 DÉJÀ RÉALISÉS



— LOCALISATION DU PROJET

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES :

- CHISM, 1980
- CHAPDELAINE ET CHALIFOUX, 1994
- ETHNOSCOPI, 2009a
- ETHNOSCOPI, 2009b
- ETHNOSCOPI, 2011
- EbCh-9 SITE ARCHÉOLOGIQUE

0 1 2 km



Source: Cartes topographiques 12K03, 12K04, 12K05 et 12K06, (extraits)  
 de Ressources Naturelles Canada (1983).  
 © Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

**Tableau 1 : Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet**

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en m)	Références
EbCh-1	1,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)	Dans le village de Kegaska, derrière la maison de M. Stubbert	Musquaro	13	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994; Chism, J., 1980; Fitzhugh, W., 2001; Niellon, F., 1984b
EbCh-2	0,75 km au sud-est	Amérindien préhistorique  Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)  Amérindien historique 1900-1950	Au nord de la plage du village de Kegaska	Musquaro	8	Barré, G., 1970; Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994; Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b; Wintemberg, W., s.d.; Tremblay, R., 1998
EbCh-3	1,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Derrière la petite plage sur l'île Kegaska	Musquaro	n. d.	Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b
EbCh-4	1,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Dans le village de Kegaska	Musquaro	n. d.	Barré, G., 1970; Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b
EbCh-5	1,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À Kegaska, au sud-ouest de l'île	Musquaro	n. d.	Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b
EbCh-6	1,75 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À Kegaska, côté ouest de l'île	Musquaro	20	Barré, G., 1970; Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994; Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b
EbCh-7	0,5 km au sud	Amérindien préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA)	Sur la rive, au milieu de l'anse aux Huîtres	Musquaro	n. d.	Hébert, B., 1993
EbCh-8	0,25 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Extrémité ouest de la baie aux Huîtres et extrémité est du Havre Kegaska, sur une petite pointe	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994

N. d. : non disponible.

**Tableau 1 : Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet (suite)**

EbCh-9	1,5 km au nord-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)  Amérindien historique indéterminé 1500-1950	Au nord-ouest de la baie de Kegaska, sur le chemin menant à l'aéroport	Musquaro	6	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCh-10	1,5 km au nord-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Au nord-ouest de la baie de Kegaska	Musquaro	6	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCh-11	1 km au nord-est	Amérindien préhistorique  Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)  Amérindien historique 1900-1950	Au nord-ouest de la baie de Kegaska, à l'est d'un petit ruisseau	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCh-12	0,25 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Au nord-ouest de la baie de Kegaska, à l'arrière de la maison de M. Shattler	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-1	0,75 km au sud	Amérindien préhistorique  Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)  Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)  Amérindien historique 1900-1950	À l'embouchure de la rivière Kegaska, rive est	Musquaro	6	Barré, G., 1970; Chapdelaine, C., 1995; Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994; Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b; Wintemberg, W., s.d.
EbCi-2	Dans l'emprise	Amérindien préhistorique Archaïque maritime (8000 ans à 3000 ans AA)	Rive ouest de la rivière Kegaska, avant son embouchure	Musquaro	16	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994; Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b
EbCi-3	0,25 km au sud-est	Amérindien	Rivière Foreman, rive ouest de la rivière Kegaska	Musquaro	n. d.	Chism, J., 1980; Niellon, F., 1984b

**Tableau 1 : Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet (suite)**

EbCi-5	0,5 km au sud	Amérindien préhistorique Archaïque maritime (8000 ans AA à 3000 ans AA)	A l'ouest du Havre Kegaska, au sud de la route	Musquaro	16	Chapdelaine, C., et É. Chalifoux, 1994
EbCi-6	0,5 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À l'ouest du Havre Kegaska et au sud de la route	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-7	0,25 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Au nord du Havre Kegaska, au nord de la route d'hiver et à l'ouest du pont d'une petite rivière sans nom	Musquaro	14	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-8	0,4 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Au nord du Havre Kegaska, côté sud-ouest de la route, près du site EbCi-7	Musquaro	14	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-9	0,4 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À l'extrémité ouest du Havre Kegaska au sud de la route, sur le chemin	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-10	0,25 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À l'ouest du petit ruisseau Marshes Barn Brook et au nord-ouest des rochers Ekhuanium	Musquaro	14	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-11	0,1 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)  Amérindien historique 1900-1950	À l'est du ruisseau Marshes Barn Brook et au sud de la route	Masquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-12	0,5 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Au sud-ouest du Havre Kegaska, dans le chemin	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994
EbCi-13	0,5 km au sud	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À l'ouest du Havre Kegaska, sur la route	Musquaro	n. d.	Chapdelaine, C. et É. Chalifoux, 1994

N. d. : non disponible

## 4.2 Inventaire archéologique préhistorique

L'emprise du projet d'aménagement de la route 138, entre les km 31 + 150 et 43 + 600, couvre une distance de 12,45 km sur une largeur moyenne de 35 m, pour une superficie approximative de 435 750 m<sup>2</sup> (figure 3). À cette superficie s'ajoutent celles de trois emplacements de sources de matériaux meubles (bancs d'emprunt), qui seront utilisés lors des travaux de construction de ce tronçon de la route 138. L'examen des photographies aériennes et des plans fournis par le MTQ en début de mandat a mené à une première évaluation des superficies à inventorier dans les limites de l'emprise (tableau 2). L'inspection visuelle de l'emprise, effectuée au début de l'inventaire archéologique, a permis de confirmer la sélection des emplacements et de délimiter précisément les 13 secteurs à inventorier. Quant aux trois bancs d'emprunt, l'inspection visuelle a été réalisée avant de procéder à leur inventaire archéologique individuel.

**Tableau 2 : Évaluation préliminaire des superficies à inventorier dans l'emprise**

Kilométrage		Longueur m	Largeur m	Superficie m <sup>2</sup>	Commentaires
Début	Fin				
31 + 150	31 + 750	600	35	21 000	Tourbière
31 + 750	32 + 200	450	35	15 750	Correspond au secteur n° 13
32 + 200	32 + 950	750	35	26 250	Tourbière
32 + 950	33 + 100	150	35	5 250	Correspond au secteur n° 12
33 + 100	33 + 300	200	35	7 000	Tourbière
33 + 300	33 + 750	450	35	15 750	Correspond au secteur n° 11
33 + 750	33 + 800	50	35	1 750	Tourbière
33 + 800	34 + 000	200	35	7 000	Correspond au secteur n° 10
34 + 000	34 + 450	450	35	15 750	Tourbière
34 + 450	36 + 400	1 950	35	68 250	Correspond au secteur n° 9
36 + 400	37 + 000	600	35	21 000	Tourbière
37 + 000	37 + 150	150	35	5 250	Correspond au secteur n° 8
37 + 150	37 + 650	500	35	17 500	Tourbière
37 + 650	37 + 750	100	35	3 500	Correspond au secteur n° 7
37 + 750	37 + 900	150	35	5 250	Tourbière
37 + 900	38 + 250	350	35	12 250	Correspond au secteur n° 6

Kilométrage		Longueur m	Largeur m	Superficie m <sup>2</sup>	Commentaires
Début	Fin				
38 + 250	38 + 400	150	35	5 250	Tourbière
38 + 400	38 + 500	100	35	3 500	Correspond au secteur n° 5
38 + 500	38 + 700	200	35	7 000	Correspond au secteur n° 4
38 + 700	38 + 800	100	35	3 500	Tourbière
38 + 800	38 + 950	150	35	5 250	Correspond au secteur n° 3
38 + 950	39 + 150	200	35	7 000	Tourbière
39 + 150	39 + 250	100	35	3 500	Correspond au secteur n° 2
39 + 250	39 + 700	450	35	15 750	Tourbière
39 + 700	43 + 600	3 900	35	136 500	Correspond au secteur n° 1
<b>Total</b>		<b>12 450</b>	<b>35</b>	<b>435 750</b>	

Les 13 secteurs retenus et les trois bancs d'emprunt ont été systématiquement inventoriés au moyen de sondages, selon les recommandations du MTQ. Certaines parties des secteurs et des bancs d'emprunt n'ont toutefois pu être inventoriées compte tenu de la présence de zones inondables, d'affleurements rocheux ou de pentes fortes. Ces parties ont tout de même été localisées et décrites au moment de l'inspection visuelle. Pour chacun des 16 emplacements, le cadre environnemental a été décrit et un relevé photographique a été réalisé. Aussi, des dessins des profils stratigraphiques types ont été effectués pour certains des sondages (tableaux 3 et 4). Étant donné la présence de tourbières et de marécages non perceptibles sur les documents fournis par le MTQ en début de mandat, plusieurs secteurs ont été subdivisés en tronçons lors de l'inspection visuelle. Les 16 emplacements inventoriés ont mené à la réalisation de 1 299 sondages. Pour des raisons de logistique, le camp de base étant situé à Kegaska, les secteurs ont été numérotés et inventoriés d'est en ouest, soit dans le sens contraire du kilométrage de la ligne de centre de l'emprise (figure 3). Les bancs d'emprunt ont pour leur part été numérotés d'ouest en est. Les données archéologiques recueillies dans les limites des nouveaux sites archéologiques font l'objet d'une présentation distincte dans les sections du rapport traitant de ces découvertes. Par ailleurs, quelques découvertes archéologiques n'ont pas mené à la désignation du lieu de la découverte comme site archéologique. Ces cas particuliers sont présentés comme tel dans le rapport.

CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138,  
 NATASHQUAN À KEGASKA  
 (KM 31+150 À 43+600)  
 PROJET N° 154-95-0429

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

FIGURE 3

SECTEURS ET BANCS D'EMPRUNT INVENTORIÉS



- | SECTEUR INVENTORIÉ
- | SECTEUR NON INVENTORIÉ
- 31+150 KILOMÉTRAGE
- ① NUMÉRO DE SECTEUR INVENTORIÉ
- BANC D'EMPRUNT
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- EbCi-2 CODE BORDEN
- EbCi-b CODE BORDEN TEMPORAIRE
- PHP4A CODE TEMPORAIRE

0 0,75 1,5 km  
 ÉCHELLE : 1: 45 000



Source : plan base, cartographie numérique,  
 archéologie\_Matriciel\_Final12JUN2008.dwg

GEN0821

ethnoscop

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
1	43 + 600	39 + 700	3 900	35	136 500	Inspection visuelle et sondages alternés	2	343	<p>L'extrémité est du secteur n° 1 croise la route actuelle sur plusieurs mètres.</p> <p>Couvert forestier moyennement dense à très dense constitué d'épinettes noires et de sapins baumiers.</p> <p>Tourbières à quelques endroits.</p>	<p>Trois types de profil stratigraphique ont pu être observés dans ce secteur :</p> <p>1) Remblais sableux; horizon illuvial induré (B); sol en place.</p> <p>2) Roche en place à moins de 0,10 m sous la surface.</p> <p>3) Séquence podzolique.</p>	<p>Deux nouveaux sites archéologiques préhistoriques ont été mis au jour dans ce secteur, EbCh-13 et 14. De plus, des artefacts sans contexte archéologique ont été recueillis en surface d'un chemin et d'un fossé, PHP4A.</p>

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
2	39 + 250	39 + 150	100	35	3 500	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	11	Îlots de roche affleurant en surface, à moins de 1,50 au-dessus du milieu tourbeux et marécageux environnant.	1) Litière végétale en surface, 0,12 m d'épaisseur; 2) Horizon de sol organique brun presque humique d'environ 0,18 m d'épaisseur; 3) Mince humus noirâtre contenant quelques petits flocons de charbon; 4) Horizon similaire dont le sol organique situé sous la litière est presque humique; 5) Horizon éluvial (Ae) de sable grossier gris-beige; 6) Transition nette avec un horizon Bh, également constitué d'un sable grossier d'au plus 0,05 m d'épaisseur, de couleur brune rouille avec toutefois des inclusions d'éléments humiques; 7) Roche en place.	Aucune
3	38 + 950	38 + 800	150	35	5 250	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	5	Affleurement rocheux situé à plus de 7 m au-dessus des tourbières environnantes.	Séquence stratigraphique typique d'un podzol	Aucune

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
4	38 + 700	38 + 500	200	35	7 000	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	37	Affleurements rocheux à environ 2 m au-dessus d'une zone de tourbières; Présence d'un ruisseau à 40 m de l'extrémité est.	Séquence type d'un podzol	Aucune
5	38 + 500	38 + 400	100	35	3 500	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	5	Tourbière mal drainée située de part et d'autre d'un étroit ruisseau dont le cours sinueux entrecoupe le secteur n° 5 à deux endroits entre les km 38 + 540 et 38 + 480. Le long de la limite nord de l'emprise, le secteur est délimité par un affleurement rocheux qui se situe entre 6 m et 8 m au-dessus de la tourbière environnante.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Litière végétale d'au plus 0,05 m d'épaisseur;</li> <li>2) Humus (Oh) noirâtre de 0,01 m d'épaisseur contenant des grains de sable gris-beige de l'horizon sous-jacent;</li> <li>3) Sable éluvial (Ae);</li> <li>4) Sable orangé (B) d'une épaisseur variant entre 0,03 m et 0,05 m et dont les 0,02 m inférieurs sont limoneux en prenant une teinte variant du gris brunâtre au brun orangé;</li> <li>5) Roche en place.</li> </ol>	Aucune

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
6	38 + 250	37 + 900	350	35	12 250	Inspection visuelle et sondages alternés	0	42	<p>Affleurement rocheux à l'est suivi d'une tourbière bordant un ruisseau sinueux entre les km 38 + 040 et 38 + 030. À l'ouest, une tourbière bien drainée qui a permis la réalisation de plusieurs sondages.</p>	<p>1) Trois litières enfouies d'une épaisseur de 0,30 m contenant des alluvions;</p> <p>2) Séquence podzolique typique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mince horizon d'humus noirâtre (0,05 m);</li> <li>- Sable éluvial (Ae) de granulométrie moyenne, contenant quelques lentilles de sols organiques dans ses 0,02 m de surface et quelques petits cailloux subanguleux émoussés;</li> <li>- Sable illuvial (B) meuble et très humide, brun orangé à noirâtre.</li> </ul>	Aucune

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
7	37 + 750	37 + 650	100	35	3 500	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	18	Affleurement rocheux dont le sommet atteint 3 m au-dessus de la tourbière environnante et les quelques petits étangs qui l'entourent.	<p>1) Litière végétale de surface d'environ 0,05 m d'épaisseur;</p> <p>2) Séquence podzolique bien définie dont les composantes sont meubles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mince horizon d'humus noirâtre (0,005 m);</li> <li>- mince horizon de sable éluvial (Ae) gris à granulométrie fine (0,005 m à 0,01 m);</li> <li>- l'horizon (B) présente également une granulométrie fine sur plus de 0,10 m de profondeur.</li> </ul>	Aucune
8	37 + 150	37 + 000	150	35	5 250	Inspection visuelle et sondages alternés	0	15	Affleurement rocheux à 1,50 m au-dessus des tourbières et des marécages environnants qui couvrent 70 m des 150 m du secteur.	Séquence podzolique identique à celle du secteur 7.	Aucune

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
9	36 + 400	34 + 450	1 950	35	68 250	Inspection visuelle et sondages sporadiques	1	223	<p>L'emprise coïncide avec celui de la route actuelle à plusieurs endroits.</p> <p>À son extrémité est, le secteur n° 9 est traversé par la rivière Kegaska.</p> <p>Le reste du secteur n° 9 est principalement occupé par des tourbières et des marais.</p>	<p>À l'est, un podzol enfoui sous une accumulation de sable d'origine éolienne.</p> <p>Au centre est, une séquence podzolique bien drainée et enfouie sous près de 0,30 m de litière fibrique.</p> <p>Au centre ouest, sur la dune, une accumulation de sable éolien sur près de 0,60 m d'épaisseur; une litière végétale qui couvre une séquence podzolique nette : un horizon de sable gris (Ae) d'environ 0,10 m d'épaisseur, suivi graduellement par un horizon de sable orangé (B), devenant induré après 0,05 m.</p> <p>À l'ouest, tourbe d'environ 0,30 m d'épaisseur, reposant sur un horizon organique (0,10 m) brun noirâtre contenant des racines en décomposition, suivi d'un horizon de sable fin grisâtre (Ae) d'au plus 0,07 m d'épaisseur, puis d'un horizon de sable brun foncé, peu induré.</p>	<p>Découverte du nouveau site archéologique EbCi-b.</p> <p>Repérage des sites EbCi-2 et EbCi-11, découverts antérieurement.</p> <p>Découverte d'artefacts sans contexte archéologique dans les emplacements PHP6 et PHP10.</p>

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
10	34 + 000	33 + 800	200	35	7 000	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	6	Le secteur n° 10 est presque entièrement occupé par une tourbière pratiquement marécageuse. Seuls les 20 derniers mètres de l'extrémité ouest sont parsemés d'étroits et courts bombements probablement d'origine éolienne, qui ont fait l'objet de sondages.	Le profil stratigraphique se présente comme un podzol bien défini, sous une litière végétale de surface. Il se compose d'un mince humus noirâtre de moins de 0,01 m d'épaisseur, suivi d'un sable éluvial (Ae) gris de granulométrie fine et moyenne dont la transition avec l'horizon suivant, soit un sable illuvial orangé (B), est nette.	Aucune
11	33 + 750	33 + 300	450	35	15 750	Inspection visuelle et sondages alternés	0	66	Tronçon est traversé par la rivière Sam. Son tracé correspond à celui de la route actuelle menant à Kegaska. Relief varie entre des dépressions et des dunes.  Tronçon ouest constitué d'une surface relativement plane, occupée au nord et au sud par de faibles bombements d'origine éolienne. Au centre, on trouve une surface un peu concave en milieu humide.	Séquence podzolique bien définie et dont la transition est clairement distincte entre les horizons Oh, Ae et B.	Aucune

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
12	33 + 100	32 + 950	150	35	5 250	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	7	Secteur occupé par quelques faibles et étroits bombements bien drainés dans une tourbière avec plusieurs petits étangs.	Séquence podzolique bien définie et dont la transition est clairement distincte entre les horizons Oh, Ae et B.	Aucune
13	32 + 200	31 + 750	450	35	15 750	Inspection visuelle et sondages alternés	0	82	Tronçon est traversé par la rivière Clay. Il comprend une surface assez plane du côté est de la rivière et plus bosselée du côté ouest.  Tronçon central constitué de surfaces mal drainées, coincées entre deux cordons, orientés selon un axe nord-sud, qui s'élèvent à 2 m au-dessus des surfaces planes environnantes.	Tronçon est comporte des profils stratigraphiques variés :  1) une litière de sphaigne de 0,10 m en surface, reposant sur une séquence tourbeuse très fibrique de couleur brun jaunâtre de 0,40 m d'épaisseur.  2) succession de sédiments éoliens sur plus de 0,60 m d'épaisseur. Dès les premiers 0,22 m, les sables montrent un processus d'illuviation associé à la podzolisation des sols.	Aucune

Tableau 3 : Inventaire archéologique (secteurs) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Secteur n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur max (m)	Largeur max (m)	Superficie maximale (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
13 (suite)										<p>3) une litière végétale de surface de 0,10 m à 0,50 m d'épaisseur qui repose sur un mince horizon humique (Oh) peu fibrique, brun noirâtre. Les deux horizons sous-jacents sont typiques d'un sol podzolique (un sable éluvial (Ae) gris de granulométrie fine).</p> <p>Tronçons central et ouest :</p> <p>Sous 0,10 m à 0,15 m de litière végétale, on trouve un horizon humique brun noirâtre de 0,01 m d'épaisseur, reposant nettement à la surface d'un sable éluvial gris (Ae). Cet horizon d'au plus 0,10 m d'épaisseur fait place de façon nette à un horizon illuvial orangé dans le premier centimètre. Meuble en surface, cet horizon devient rapidement induré et prend une teinte rouille noirâtre.</p>	
<b>Total</b>			<b>8 250</b>	<b>35</b>	<b>288 750</b>		<b>3</b>	<b>860</b>			

Tableau 4 : Inventaire archéologique (bancs d'emprunt) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429

Banc d'emprunt n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début vis-à-vis (km)	Fin vis-à-vis (km)	Longueur moyenne (m)	Largeur moyenne (m)	Superficie (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
1	33 + 285	33 + 610	232	142	29 065,9	Inspection visuelle et sondages alternés		155	Le banc est localisé sur une terrasse qui domine la rive nord du Saint-Laurent d'environ 10 m. Le coin nord-ouest du banc est occupé par un haut replat de 45 m sur 60 m qui se trouve à environ 3,50 m au-dessus de la terrasse. Deux glacis occupent également la partie sud-ouest du banc.	Les profils stratigraphiques présentent une séquence podzolique. Cependant, les surfaces concaves dans la partie centrale de la terrasse se distinguent par la présence d'une litière végétale de surface d'environ 0,40 m d'épaisseur. En effet, elle en a 0,05 m sur le haut replat et de 0,10 m à 0,20 m sur les surfaces planes et légèrement bombées de la terrasse et des glacis situés à l'ouest de la terrasse.	Aucune

Tableau 4 : Inventaire archéologique (banco d'emprunt) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Banc d'emprunt n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début vis-à-vis (km)	Fin vis-à-vis (km)	Longueur moyenne (m)	Largeur moyenne (m)	Superficie (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
2	34 + 433	35 + 009	539	131	61 807,5	Inspection visuelle et sondages sporadiques	0	109		<p>Dans la tourbière, 0,60 m de litière fibrique avant d'atteindre le sable éluvial Ae.</p> <p>Sur la dune et son pourtour, séquence podzolique dont l'horizon de sable éluvial atteint souvent plus de 0,10 m d'épaisseur. Ce sable éluvial et l'horizon sous-jacent (B) ne contiennent aucune inclusion d'éléments grossiers, sinon quelques petits cailloutis subanguleux, alors que la granulométrie des sables est fine et moyenne.</p>	Aucune

Tableau 4 : Inventaire archéologique (bancs d'emprunt) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Banc d'emprunt n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début vis-à-vis (km)	Fin vis-à-vis (km)	Longueur moyenne (m)	Largeur moyenne (m)	Superficie (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
<b>Banc 3</b>	43 + 240	43 + 513	212	187	39 109,0	Inspection visuelle et sondages alternés	0	172	<p>La partie ouest du banc est marquée de cordons sinueux et de bombements situés entre 3 m et 4 m au-dessus des dépressions qui les entourent.</p> <p>Dans la partie est, ce relief fait graduellement place à un glacis orienté vers l'est, puis à un replat s'étendant sur près de 160 m, jusqu'à l'extrémité est du banc.</p> <p>Les deux parties du banc sont régulièrement entrecoupées de faibles cordons généralement orientés selon un axe est-ouest et s'élevant à moins de 1 m, sur au plus 4 m de largeur.</p>	<p>Dans la partie nord et la moitié est du banc : litière végétale très fibrique d'environ 0,30 m d'épaisseur, suivie d'un humus brun noirâtre contenant des fibres de bois en décomposition sur près de 0,05 m de profondeur;</p> <p>sable fin gris (Ae) de 0,04 m d'épaisseur, qui fait graduellement place à un horizon de sable fin meuble, semblable à un sable de plage, orangé sur ses premiers 0,02 m à 0,03 m.</p> <p>Sur les cordons de la partie centrale et des surfaces plus à l'ouest : litière végétale de surface d'au plus 0,10 m d'épaisseur; séquence podzolique composée d'un mince humus noirâtre (0,01 m) contenant une inclusion de sable gris de l'horizon Ae sous-jacent;</p>	Aucune

Tableau 4 : Inventaire archéologique (bancs d'emprunt) – Synthèse des activités – Projet n° 154-95-0429 (suite)

Banc d'emprunt n°	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Début vis-à-vis (km)	Fin vis-à-vis (km)	Longueur moyenne (m)	Largeur moyenne (m)	Superficie (m <sup>2</sup> ) estimée		+	-			
<b>Banc 3 (suite)</b>										<p>horizon Ae de 0,10 m à 0,15 m d'épaisseur, contenant un sable de granulométrie fine et de faible compacité, sans aucune inclusion de pierres ou de cailloutis;</p> <p>sable dont la transition avec le sable éluvial est graduelle et prend une teinte orangée en surface et qui devient rouille une fois qu'il est induré à près de 0,25 m sous la surface.</p>	
<b>Total</b>					<b>129 982,4</b>		<b>0</b>	<b>436</b>			

## 4.3 Résultats

### 4.3.1 SECTEUR N° 1

Le secteur n° 1, localisé entre les km 43 + 600 et 39 + 700, couvre une distance totale de 3 900 m sur une largeur moyenne de 35 m, pour une superficie approximative de 136 500 m<sup>2</sup> (figure 3; tableau 3). L'inventaire archéologique y a été réalisé au moyen de 345 sondages. Toutefois, plusieurs superficies n'ont pu être sondées étant donné la présence d'un tronçon de la route 138 actuelle, de plusieurs milieux mal drainés, d'affleurements rocheux et de surfaces trop accidentées. L'inventaire du secteur n° 1 a mené à la découverte de deux nouveaux sites archéologiques préhistoriques ainsi que d'une concentration de fragments lithiques sans contexte archéologique.

- **Km 43 + 600 à 42 + 350**

Ce premier tronçon de 1 250 m, localisé à l'extrémité est de l'emprise, est en partie occupé par l'actuelle route 138 (photo 1). Ce tronçon de la route 138, dont la largeur varie entre 13 m et 16 m, est constitué d'une chaussée en gravier d'une largeur moyenne de 8 m, de chaque côté de laquelle des fossés de drainage sont aménagés. La ligne de centre de l'emprise de la nouvelle route 138 suit sensiblement l'axe du chemin actuel, se rapprochant à certains endroits de sa limite nord ou de sa limite sud. Les sondages ont été réalisés à l'extérieur des fossés et deux alignements de sondages ont parfois été excavés d'un seul côté, étant donné la position variable de la ligne de centre. La rivière de l'Anse Muddy est localisée entre les km 42 + 350 et 42 + 270.



Photo 1 : Alignements de sondages situés de part et d'autre de la chaussée de la route actuelle, secteur n° 1, km 43 + 300, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-1)

Le paysage, de part et d'autre de la route actuelle, est caractérisé par une succession de dunes et de dépressions, mais aussi par la présence de boisés. Les dépressions observées semblent résulter de l'excavation de certaines dunes au moment de la construction de la route actuelle. Quelques-unes de ces dépressions semblent avoir été remblayées au cours de ces travaux de construction. Les superficies perturbées par les travaux d'excavation sont généralement sans couvert végétal ou sont couvertes d'herbes, de fleurs sauvages et d'aulnes crispés.

Les sondages ont révélé une première couche de sable éolien ou de remblai sur un horizon illuvial (B), car les horizons de surface (Olf, Oh, Ae) ont été arasés lors de la construction de la route, soit un sol en place qui repose enfoui sous ces sables. Il est à noter que pour atteindre ces sols en place, les sondages ont été excavés à certains endroits jusqu'à une profondeur de 0,90 m (photo 2). Une inspection visuelle des surfaces sablonneuses a aussi été réalisée. L'inventaire archéologique de ce premier tronçon du secteur n° 1 n'a toutefois pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.



Photo 2 : Profil stratigraphique de la paroi d'un sondage du côté sud de la route 138 actuelle, secteur n° 1, km 43 + 020, direction nord-ouest (154-95-0429-08- NUM2-6)

- **Km 42 + 270 à 41 + 900**

À partir de la rive ouest de la rivière de l'Anse Muddy, à la hauteur du km 42 + 270, l'emprise de la nouvelle route 138 quitte celle de la route actuelle du côté nord pour être orientée vers le nord-ouest, au km 42 + 100, dans un milieu forestier dense. Les premiers 70 m du tronçon, jusqu'au km 42 + 200, sont sur de petits affleurements rocheux gisant le long de la ligne de centre et de la limite sud de l'emprise, alors qu'un replat, situé à 3 m au-dessus de la ligne de centre, occupe la limite nord. Cet étroit replat est bordé au nord par la rivière de l'Anse Muddy qui coule à cet endroit dans un axe est-ouest. Plus à l'ouest, au km 42 + 200, le premier replat fait place à un second d'une hauteur de 5 m qui atteint la ligne de centre. Le long de cette même ligne, un petit entrepôt, servant actuellement à l'entreposage du bois de chauffage, a été aménagé du côté sud de l'emprise (photo 3). Un petit cordon, localisé sous un couvert forestier dense, occupe la partie centrale du deuxième replat, à la hauteur du km 42 + 100.



Photo 3 : Petit entrepôt de bois de chauffage, secteur n° 1, km 42 + 200, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-13)

Les premiers mètres de ce tronçon sont principalement couverts par de nombreux aulnes et, sur le bas replat, par de la sphaigne et des éricacées, sous un couvert forestier dégarni. Sur le haut replat, ce sont des herbes, quelques cladonies et des aulnes qui colonisent la surface sur laquelle, à certains endroits, on note la présence de sable. Plusieurs des sondages excavés le long de la ligne de centre et de la limite sud de l'emprise, jusqu'au km 42 + 080, ont révélé la présence de la roche en place à moins de 0,10 m sous la surface, alors que, plus à l'ouest, on observe une

séquence podzolique jusqu'au km 41+900. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 1 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 41 + 900 à 41 + 580**

Ce tronçon de 480 m de longueur est délimité à l'est par le versant ouest du cordon décrit dans la section précédente et à son extrémité ouest par un chemin aménagé par une compagnie minière. Il a fait l'objet de quelques rares sondages qui ont tous révélé un très mauvais drainage du sol, qui est constitué d'une tourbe gorgée d'eau sur plus de 0,50 m de profondeur. Seuls les 120 m les plus à l'est de ce tronçon, qui font partie d'une vaste tourbière, sont un peu plus boisés sur une surface très bosselée. Dans l'ensemble, la tourbière est couverte d'un tapis de sphaigne et d'éricacées, sous une forêt moyennement dense à clairsemée. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 1 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 41 + 580 à 41 + 400**

Ce tronçon est dans sur un vaste espace occupé en grande partie par la roche en place. Il est délimité, au sud, par un boisé qui se termine contre le flanc sud d'un bombement rocheux qui occupe toute la largeur de l'emprise, entre les km 41 + 580 et 41+480. À son extrémité est, ce bombement est délimité par la tourbière du tronçon précédent ainsi que par un chemin orienté dans un axe nord-sud qui a été aménagé pour l'extraction du granit sur ce bombement rocheux (photo 4). Dans sa partie ouest, entre les km 41 + 480 et 41 + 400, le tronçon est occupé par un replat peu accidenté.



Photo 4 : Carrière de granit en exploitation dans les limites de l'emprise et inspection visuelle d'un petit replat à l'ouest du bombement rocheux, secteur n° 1, km 41 + 480, direction sud (EbCh-13-08-NUM1-2)

Le couvert végétal de ce tronçon est peu diversifié et n'est constitué que d'un tapis de cladonies couvrant partiellement la roche en place. À son extrémité ouest, sur le replat accidenté, on observe un tapis de sphaigne, de cladonies et d'herbes. Quelques surfaces plus accidentées sont couvertes d'éricacées, d'aulnes, de quelques petits sapins baumiers et de petites épinettes noires.

Seule la partie ouest de ce tronçon du secteur n° 1 a fait l'objet de sondages, étant donné la présence dans la partie est d'un bombement rocheux en partie exploité pour son granit. Aucun site archéologique n'a été mis au jour dans les limites de l'emprise de ce tronçon de 180 m de longueur. Toutefois, en contournant le bombement rocheux par le nord, lors de l'inspection visuelle, des vestiges archéologiques ont été découverts en surface de la roche en place, à l'extérieur de l'emprise. L'emplacement de ces vestiges a été désigné par le code Borden EbCh-13 compte tenu qu'il s'agit d'un nouveau site archéologique.

#### 4.3.1.1 Site archéologique préhistorique EbCh-13

La localisation du site archéologique EbCh-13 a été enregistrée à l'aide d'un GPS (figure 3). Les vestiges archéologiques comprennent une pointe de projectile à pédoncule et des déchets de taille. Ces objets sont situés à proximité de veines de quartzite grossier présentes en surface des affleurements rocheux (photo 5). Le site est localisé à environ 50 m à l'extérieur de la limite nord de l'emprise, entre les km 41 + 500 et 41 + 460, et les vestiges sont dispersés sur un espace de 40 m

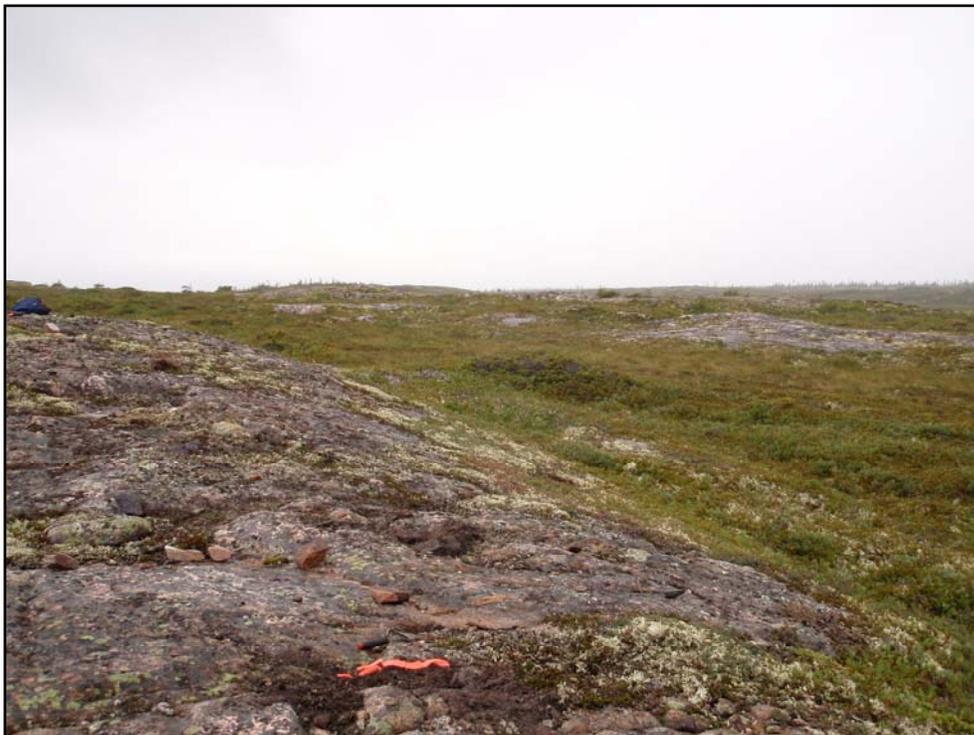


Photo 5 : Affleurement rocheux avec une zone de déchets de taille, au premier plan, et emplacement de la découverte d'une pointe de projectile, site EbCh-13, secteur n° 1, près du km 41 + 480, direction nord-ouest (EbCh-13-08-NUM1-5)

(d'est en ouest) sur 20 m (du sud au nord). Les concentrations de déchets de taille, au nombre de 58 objets, situées à quelques 20 m à l'est de la pointe de projectile, ont fait l'objet d'une collecte de surface. Parmi ces déchets de taille, un petit éclat de moins de 400 mm<sup>2</sup> a été identifié et celui-ci semble avoir été utilisé comme grattoir. De forme relativement triangulaire, cet outil sur éclat présente un mince front distal, avec des traces d'usure. Les 57 autres déchets de taille sont constitués de 33 débris et de 24 éclats complets ou incomplets. La plupart des éclats complets (8/15) sont de petites tailles, soit entre 100 mm<sup>2</sup> et 200 mm<sup>2</sup>, bien que 6 éclats complets soient de taille moyenne, soit de moins de 400 mm<sup>2</sup> à 600 mm<sup>2</sup> (annexe A). Les artefacts seront déposés à la Réserve et Laboratoire du MCCCFCQ à Québec.

Le nouveau site archéologique EbCh-13 étant situé à l'extérieur de l'emprise, les artefacts présents en surface n'ont pas fait l'objet d'une collecte exhaustive sur le replat rocheux et les environs du site n'ont pas fait l'objet de sondages systématiques. Il est toutefois vraisemblable que les occupants de ce lieu l'ont fréquenté pour y exploiter les veines de quartzite. La pointe de projectile à pédoncule identifiée sur le site est d'une typologie semblable à celles qui ont été découvertes sur des sites de l'Archaïque maritime, ce qui suggère une occupation remontant entre 4000 et 6000 ans avant aujourd'hui (Chapdelaine, 2004).

- **Km 41 + 400 à 41 + 250**

Ce tronçon de 150 m est sur le versant ouest du plateau rocheux, qui occupe la partie ouest du tronçon précédent. Les premiers 40 m de son extrémité est ont pu faire l'objet de six sondages. Cette petite superficie située au sommet de la pente, présente une surface peu accidentée, avec quelques affleurements rocheux qui sont cernés par des sphaignes recouvertes par des éricacées, sous un couvert forestier clairsemé. Entre les km 41 + 360 et 41 + 250, la pente devient cependant très accidentée sous une pessière sur sphaigne et éricacées où le drainage est déficient. Aucun autre sondage n'a donc été excavé sur ce tronçon. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 1 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 41 + 250 à 40 + 900**

À la limite nord de l'emprise, la topographie est caractérisée par la présence du flanc nord d'un affleurement rocheux qui rejoint un deuxième plateau situé plus à l'ouest. Cet affleurement est partiellement couvert de cladonies, de sphaigne et d'éricacées. À 4 m au-dessus de la ligne de centre et de la limite sud de l'emprise qui sont dans un milieu marécageux et tourbeux, cet affleurement fait ensuite place à une zone de petites dunes et de dépressions, dans les derniers mètres de ce tronçon. Ces dunes et dépressions sont situées de part et d'autre de la route existante, qui chevauche à nouveau l'emprise à partir du km 41 + 100. Le couvert végétal des milieux humides est composé de plantes herbacées sur lequel croissent des aulnes et quelques sapins baumiers. Ce tronçon a été sondé aléatoirement, au sommet de l'affleurement rocheux, et aux endroits mieux drainés des milieux humides. Les

derniers 200 m de l'emprise ont fait l'objet de sondages de part et d'autre de la route. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 1 n'a toutefois pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 40 + 900 à 40 + 550**

Sur les premiers 150 m, la ligne de centre est à 15 m au nord de la route actuelle. Après l'inspection visuelle, ce tronçon, situé dans un environnement de dunes et de dépressions très perturbé par des travaux de terrassement, a fait l'objet de 10 sondages qui ont, encore une fois, révélé des remblais sablonneux couvrant un sable illuvial induré (B).

À partir du km 40 + 750, l'emprise est orientée en direction ouest nord-ouest et est localisée dans une forêt d'épinettes noires et de sapins baumiers. Cette forêt couvre un affleurement rocheux qui s'étend jusqu'au km 40 + 650. La limite sud et la ligne de centre de l'emprise sont sur une pente accidentée, alors que la limite nord se trouve au sommet de l'affleurement. Six sondages y ont été excavés. Entre les km 40 + 650 et 40 + 600, l'emprise occupe le sommet de l'affleurement rocheux, alors que les derniers 50 m sont occupés par la cascade d'un ruisseau encaissé entre deux talus rocaillieux. Ce ruisseau, orienté selon un axe nord-sud, se jette dans le golfe Saint-Laurent. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 1 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 40 + 550 à 40 + 390**

Ce tronçon, situé à l'ouest de la cascade du ruisseau présent dans le tronçon précédent, constitue le versant ouest de l'affleurement rocheux d'une longueur de 130 m, qui intègre d'étroits cordons (2 m à 4 m) de faible hauteur (1 m à 2 m), orientés dans un axe est-ouest, ainsi que quelques petits bombements. Le tronçon est sous un couvert forestier dense, principalement colonisé par des épinettes noires et des sapins baumiers, ainsi que par quelques mélèzes. Il est également couvert d'un tapis de sphaigne, à l'exception des cordons et des bombements, qui sont couverts de cladonies. Ces surfaces intègrent de nombreuses éricacées, des cornouillers du Canada et, à l'occasion, quelques aulnes crispés. Ce tronçon a été systématiquement inventorié le long de trois lignes de sondages réparties à l'intérieur des limites de l'emprise du projet routier.

Le versant de l'affleurement rocheux fait ensuite place à une surface plane, mais bosselée, d'au plus 30 m de longueur, qui intègre quelques petits bombements. Le couvert forestier y est identique aux premiers 130 m du tronçon, mais beaucoup plus clairsemé, alors que la surface couverte de sphaigne fait graduellement place à une tourbière. Ce court segment a également été sondé systématiquement. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 1 n'a toutefois pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 40 + 390 à 39 + 820**

Ce tronçon de 570 m de longueur est occupé par une tourbière mal drainée, un peu bosselée, qui a fait l'objet d'une inspection visuelle mais aucun sondage n'a pu y être excavé.

- **Km 39 + 800 à 39 + 720**

Les premiers 20 m de ce tronçon sont traversés par un ruisseau sinueux, encaissé entre deux talus abrupts à 2,50 m de profondeur. La tourbière du tronçon précédent fait place à un petit bombement inégal, mais relativement plat, cerné au sud par un milieu humide sous un couvert forestier moyennement dense, à l'ouest par une deuxième tourbière et au nord par un monticule rocheux exploité pour son granit. La deuxième tourbière empiète sur les derniers 20 m à l'ouest de ce tronçon.

À l'ouest du ruisseau, dans l'axe de la ligne de centre, un fossé de près de 5 m de largeur avait déjà été excavé pour l'aménagement d'un chemin qui est présent entre les km 39 + 792 et 39 + 700 (figure 4). Ce chemin, orienté dans un axe nord-sud, relie la carrière de granit à la route actuelle. L'inspection visuelle des surfaces perturbées et d'un monticule contenant les déblais des sols de surface excavés (photo 6) a mené à la découverte d'un nouveau site archéologique préhistorique, EbCh-14. D'autres artefacts ont été identifiés dans la partie sud du chemin qui est constitué de sable provenant d'une immense dune située au sud du km 40 + 800



Photo 6 : Monticule contenant les déblais de sols excavés pour un chemin servant à la carrière de granit. La route menant à Kegaska est en arrière-plan. Site EbCh-14, secteur n° 1, km 39 + 750, direction sud (EbCh-14-08-NUM1-5)

(selon des informateurs locaux). Compte tenu que ces artefacts ont été identifiés hors de leur contexte d'origine, leur localisation n'est pas considérée comme pouvant correspondre à un site archéologique. Pour les besoins du rapport, cet emplacement s'est vu attribuer un code d'enregistrement temporaire PHP4A.

L'inventaire archéologique de ce tronçon a été réalisé par sondages sur la totalité de l'emprise, à l'est du ruisseau et de part et d'autre du fossé excavé le long de la ligne de centre de l'emprise. Quelques sondages ont aussi été réalisés dans un milieu tourbeux, localisé immédiatement à l'ouest du monticule de sols de surface excavés.

À l'est du ruisseau, sur un petit cordon longeant le talus donnant sur ce même cours d'eau, les sondages ont révélé une litière fibrique d'une épaisseur moyenne de 0,30 m. Cet horizon repose sur un sol organique un peu humique contenant des fibres de bois en décomposition. Ce sol organique repose sur un mince horizon (0,01 m) de sable éluvial, un peu charbonneux, qui a provoqué une rubéfaction de surface de l'horizon sous-jacent, soit un sable limoneux de couleur brun jaunâtre. Ce dernier horizon est très compact et contient quelques lentilles de sable blanc à beige. Ailleurs, les sols excavés sont absents de charbon et de sol rubéfié. Aucun des sondages réalisés à l'est du ruisseau ne s'est avéré positif. La présence de sol rubéfié est probablement associée à un ancien feu de forêt et non à une occupation des lieux au cours de la période préhistorique.

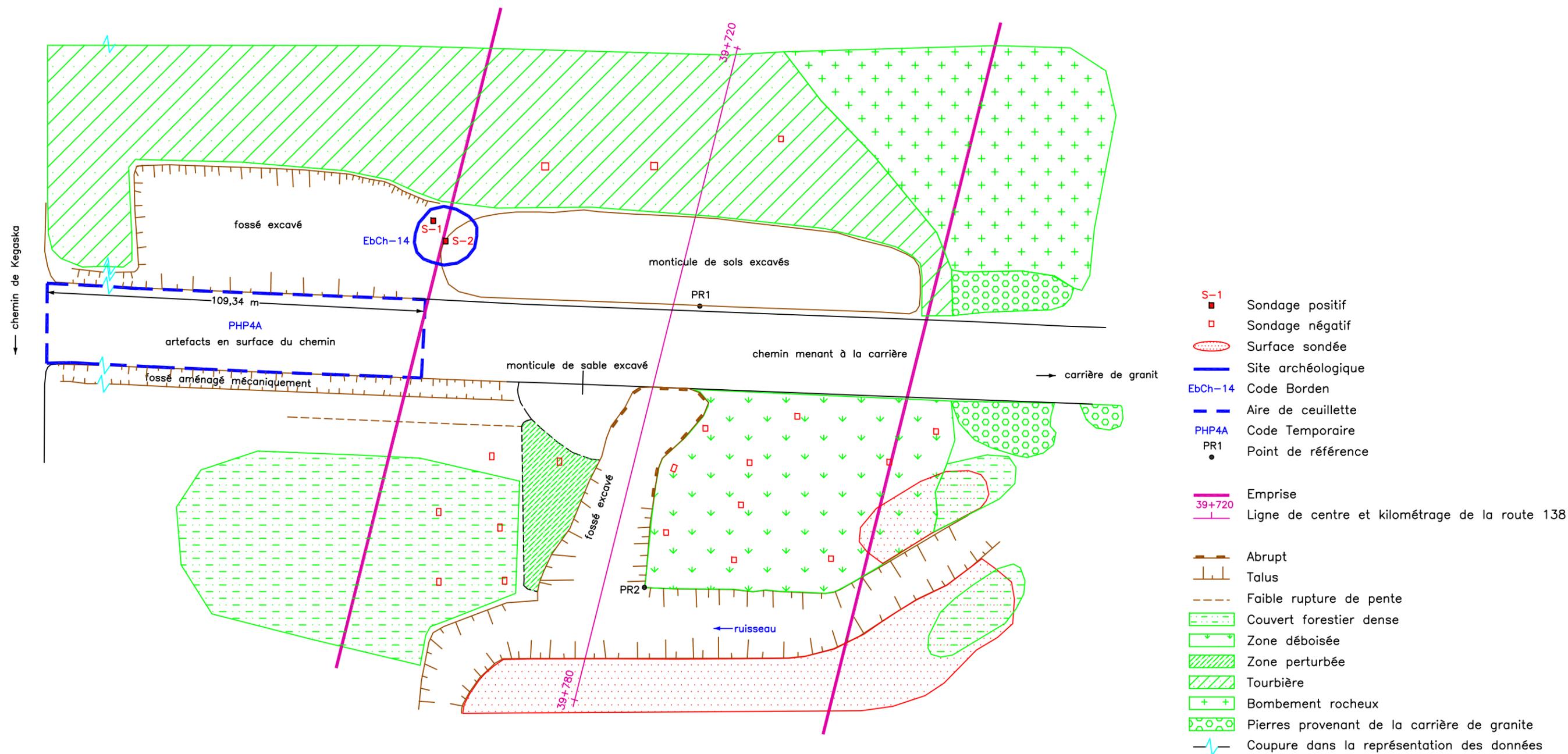
Du côté ouest du ruisseau, les sondages ont été effectués sur un replat, de part et d'autre du fossé excavé au centre de l'emprise. Ce replat, ainsi que le fossé, sont délimités par le chemin menant à la carrière (photo 7). Les sondages ont permis d'observer une séquence podzolique bien définie. Aucun de ces sondages n'a cependant révélé la présence d'artefacts ou de structures associées au site préhistorique EbCh-14, qui semble avoir occupé l'espace où prend maintenant place le chemin. Enfin, les sondages excavés dans la tourbière, à l'ouest du chemin, se sont révélés négatifs, car les sables étaient enfouis sous près de 0,60 m de tourbe gorgée d'eau. Aucun artefact, ni aucune trace d'occupation préhistorique, n'y a été découvert.

#### **4.3.1.2 Site archéologique préhistorique EbCh-14**

La découverte du site EbCh-14 résulte de l'identification d'objets lithiques sur un monticule constitué de déblais de sols de surface. Afin de délimiter ce site archéologique, quelques sondages ont été effectués en périphérie du monticule (figure 4). D'abord à l'ouest, dans une tourbière mal drainée, où les sondages n'ont pas révélé la présence d'artefact. Deux autres sondages, qui se sont cependant révélés positifs : le premier, S-1, a été excavé contre une paroi déjà excavée qui exposait le profil stratigraphique de la tourbière située du côté ouest du chemin; le deuxième sondage, S-2 a été excavé sur une surface perturbée reposant contre le versant sud du monticule. Les résultats positifs de ces deux sondages, ainsi que ceux (négatifs) des sondages effectués plus à l'est, de part et d'autre du fossé excavé mécaniquement, suggèrent que le site préhistorique est circonscrit dans un

CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138, NATASHQUAN À KEGASKA,  
 KM 31+150 À 43+600  
 PROJET N° 154-95-0429

VUE EN PLAN DU SITE ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE EbCh-14 ET DE L'EMPLACEMENT PHP4A



- S-1 Sondage positif
- Sondage négatif
- Surface sondée
- Site archéologique
- EbCh-14 Code Borden
- Aire de ceuillette
- PHP4A Code Temporaire
- PR1 Point de référence
- Emprise
- 39+720 Ligne de centre et kilométrage de la route 138
- Abrupt
- Talus
- Faible rupture de pente
- Couvert forestier dense
- Zone déboisée
- Zone perturbée
- Tourbière
- Bombement rocheux
- Pierres provenant de la carrière de granite
- Coupure dans la représentation des données

0 10,00 m  
 ÉCHELLE : 1:300

GEN0821



FIGURE 4



Photo 7 : Sols sablonneux excavés pour l'aménagement du chemin menant à la carrière, ruisseau en arrière-plan, secteur n° 1, km 39 + 740, direction est (154-95-0429-08-NUM2-41)

espace situé entre les km 39 + 750 et 39 + 730 (figure 4). Le site EbCh-14 est en partie localisé dans l'emprise et à l'extérieur de la limite sud de celle-ci, à environ 20 m à l'ouest du ruisseau, fort probablement entre les km 39 + 750 et 39 + 735 du nouveau tronçon routier (figure 4).

Le monticule où ont été recueillis les artefacts mesure environ 34 m de longueur sur 5 m de largeur (figure 4). Il borde le côté ouest du chemin et semble avoir été aménagé dans un fossé partiellement excavé, comme le suggère les résultats du sondage S-2. L'examen du monticule confirme la présence de sols appartenant principalement aux horizons reposant sur le sable illuvial, soit les horizons organiques Olf (litière) et Oh (humus), ainsi que l'horizon de sable éluvial gris (Ae). La collecte d'artefacts en surface du monticule a permis de recueillir 51 objets lithiques, alors que seul un déchet de taille a été recueilli dans le sondage S-1 et un seul déchet de taille également découvert dans le sondage S-2.

Par ailleurs, le sondage S-1, situé contre la paroi ouest d'une tourbière (figure 4), a fourni des informations pertinentes quant au contexte stratigraphique associé à l'occupation amérindienne du site. Mesurant 1,5 m sur 0,40 m, et situé à moins de 1 m du sondage S-2 et du monticule, le sondage S-1 a permis de constater que le site était enfoui sous une épaisse couche de 0,70 m de tourbe et d'horizon humique, plus précisément dans l'horizon de sable éluvial (Ae). D'après les observations effectuées sur le couvert végétal, le site devait donc être situé en périphérie de la tourbière et sur le replat couvert de cladonies, à l'est du monticule. Il est

vraisemblable qu'à l'époque où le site fut occupé (soit entre 4000 et 6000 ans avant aujourd'hui d'après le type de pointe de projectile trouvé en surface du monticule), que l'environnement devait être différent de celui d'aujourd'hui. Cette observation est également valable pour le sondage S-2. Ce dernier présente des sols perturbés jusqu'aux horizons Ae et B, mais une partie des sols est intacte jusqu'en surface de l'horizon Ae, où un éclat a déjà été mis au jour.

Des 64 objets lithiques provenant du site EbCh-14, 57 sont en quartzite local ou de Ramah, six autres appartiennent à la famille du quartz, et un seul spécimen (ébauche d'un outil bifacial) a été clairement identifié comme étant un quartzite de Ramah (annexe A). Parmi cet assemblage lithique, outre deux débris et six outils ou éclats utilisés, 56 objets correspondent à des éclats provenant de la taille de la pierre, dont 53 éclats en quartzite local ou de Ramah, deux éclats en quartz cristallin et un éclat en quart hyalin. Parmi ce nombre total d'éclats, 31 objets sont complets et l'analyse lithique a révélé que toutes les étapes de la taille ont été réalisées sur le site. Enfin, on dénombre cinq outils (quatre en quartzite local ou de Ramah et une ébauche bifaciale en quartzite de Ramah) et un éclat de quartz cristallin affichant des esquilles d'utilisation sur sa partie distale. L'analyse des outils révèle la présence d'une pointe de projectile à pédoncule, d'un fragment distal d'un biface qui suggère une pointe, d'une section médiane d'un biface, d'une ébauche d'un outil bifacial et d'un nucléus. La présence du nucléus, en quartzite local ou de Ramah, suggère que cette matière fut été amenée sous forme brute afin d'être taillée sur place. Les artefacts seront déposés à la Réserve et Laboratoire du MCCCCFQ à Québec.

#### **4.3.1.3 Emplacement PHP4A**

L'emplacement PHP4A correspond aux emplacements où ont été recueillis plusieurs artefacts en surface du chemin menant à la carrière et dans un fossé qui le borde du côté ouest (figure 4). Ce chemin reliant la route actuelle à la carrière de granit a été aménagé avec du sable provenant d'une grande dune située au km 40 + 800. Puisque ces artefacts ont été trouvés hors de leur contexte d'origine, ils ne sont pas associés à un site archéologique comme tel et il n'est pas possible de les associer aux vestiges provenant du site EbCh-14. La collecte d'artefacts a été effectuée le long du chemin menant à la carrière sur une distance d'environ 109,34 m et totalise 55 objets lithiques. Leur analyse a permis de dénombrer 45 pièces en quartzite local ou de Ramah, trois en quartz hyalin et trois en quartz cristallin. Cinq objets sont de petits fragments d'outils bifaciaux et unifaciaux en quartzite local, ou de Ramah, dont la taille ne permet pas d'identifier l'usage. Étant donné l'absence de contexte archéologique, aucun nouveau site n'a été attribué à cette collection, qui ne sera pas conservée (annexe A).

#### **4.3.2 SECTEUR N° 2**

Le secteur n° 2 couvre une distance de 100 m et une largeur de 35 m, entre les km 39 + 250 et 39 + 150, pour une superficie approximative de 3 500 m<sup>2</sup> (figure 3;

tableau 3). Sa topographie est caractérisée par la présence d'îlots de roche en place qui affleurent en surface, à moins d'un mètre et demi au-dessus du milieu tourbeux et marécageux environnant. On y rencontre quelques surfaces couvertes de cladonies sur les affleurements rocheux et en bordure de ces derniers, bien qu'en général les espaces limitrophes à la roche en place soient couverts de sphaigne et d'éricacées. Le drainage y est très déficient. Ce secteur ne présente aucun couvert forestier, sinon quelques bosquets de petits mélèzes et d'épinettes noires entourant le roc. Le secteur n° 2 est délimité à l'ouest par un étang cerné par un milieu presque marécageux (photo 8), au nord par un deuxième petit étang également entouré d'un marécage, au sud par plusieurs îlots de roche en place affleurant la surface et à l'est par une tourbière.



Photo 8 : Étang bordant la limite ouest du secteur n° 2, km 39 + 220, direction nord-ouest (154-95-0429-08-NUM2-46)

L'inventaire archéologique du secteur n° 2 a permis la réalisation de 11 sondages et l'inspection visuelle des surfaces de la roche en place. Six de ces sondages ont été effectués le long de la limite sud de l'emprise qui est principalement constituée d'affleurements rocheux. Trois autres sondages ont été réalisés sur la ligne de centre qui présente des surfaces mal drainées. Deux sondages ont pu y être excavés, à la limite nord de l'emprise, qui est également constituée d'un milieu très mal drainé. Le profil stratigraphique observé dans les sondages révèle une litière végétale en surface, d'au plus 0,12 m d'épaisseur, sur un horizon de sol organique brun presque humique d'environ 0,18 m d'épaisseur. Cet horizon organique fait place à un mince humus noirâtre contenant quelques petits fragments de charbon et couvre un horizon similaire dont le sol organique situé sous la litière est presque

humique. Ce dernier fait nettement place à un horizon éluvial (Ae) de sable grossier gris-beige. La transition avec l'horizon subséquent, soit un Bh, est nette. Il est également constitué d'un sable grossier brun rouille contenant toutefois des inclusions d'éléments humiques. Ce dernier horizon, d'au plus 0,05 m d'épaisseur, repose sur la roche en place. Aucun des 11 sondages excavés n'a révélé la présence de vestiges archéologiques.

### 4.3.3 SECTEUR N° 3

Le secteur n° 3 est localisé entre les km 38 + 950 et 38 + 800 (figure 3; tableau 3) et couvre une superficie de 5 250 m<sup>2</sup>. Il occupe un affleurement rocheux qui est à plus de 7 m au-dessus des tourbières environnantes (photo 9). L'emprise occupe le sommet de l'affleurement rocheux qui est partiellement couvert de cladonies, de thé du labrador, d'un peu d'herbes avec quelques rares aulnes et des petits mélèzes. La surface de l'affleurement est un peu bosselée et présente, le long de la limite sud de



Photo 9 : Affleurement rocheux dominant les tourbières environnantes, limite ouest du secteur n° 3, km 38 + 860, direction ouest (154-95-0429-08- NUM2-51)

l'emprise, quelques étroites cuvettes où prend place un couvert végétal. L'inventaire archéologique du secteur n° 3 a principalement fait l'objet d'une inspection visuelle des surfaces rocheuses où quelques veines de quartz ont pu être observées. Cette inspection n'a toutefois révélé aucun indice d'exploitation de ces veines par les populations amérindiennes. Les cinq sondages effectués sur cet affleurement n'ont révélé aucun vestige archéologique. Ils ont toutefois permis d'observer, sur moins de 0,15 m de profondeur, une séquence stratigraphique typique d'un podzol.

#### 4.3.4 SECTEUR N° 4

Le secteur n° 4 est situé entre les km 38 + 700 et 38 + 500. Il couvre une distance de 200 m sur une largeur de 35 m pour une superficie approximative de 7 000 m<sup>2</sup> (figure 3; tableau 3). Le tronçon localisé entre les km 38 + 700 et 38 + 660 est dans une tourbière attenante à un petit ruisseau sinueux situé au km 38+660. Les premiers 40 m de son extrémité est n'ont fait l'objet d'aucun sondage puisque les sols y sont très mal drainés. Asséché à cette période de l'année (août), le ruisseau est bordé sur son côté ouest par un étroit replat peu bosselé d'une longueur de 30 m, qui se termine au km 38 + 630. Ce replat a fait l'objet de sondages sur trois alignements répartis sur toute la largeur de l'emprise. Passé ce replat, vers l'ouest, la tourbière devient très bosselée et très mal drainée, jusqu'au km 37 + 600, où se trouve un affleurement rocheux s'élevant à 2 m au-dessus de la tourbière. Aucun sondage n'a été effectué sur ces 30 m situés en milieu très humide. L'environnement végétal de ces premiers 100 m est caractérisé par la présence de sphaigne, de nombreuses éricacées et par quelques aulnes crispés. Des cladonies bordent l'ouest de cet étroit ruisseau et quelques épinettes noires sont présentes de part et d'autre de ce même cours d'eau.

Le deuxième tronçon du secteur n° 4 est occupé par l'affleurement rocheux mentionné précédemment qui s'étend entre les km 37 + 600 et 37 + 540. Cet affleurement a fait l'objet d'une inspection visuelle au cours de laquelle ont été observées plusieurs petites cuvettes couvertes de cladonies. Ces cuvettes ont été l'objet de sondages, bien que la surface le long de la limite sud de l'emprise soit occupée par quelques zones très humides. Une ancienne ligne de transport d'électricité est localisée à 40 m au sud de la limite sud de l'emprise. Il ne reste de cette ancienne ligne que les poteaux de bois, lesquels ont tous été sciés à une hauteur d'environ 0,35 m au-dessus de la surface du sol actuel. Quelques fils de fer ainsi que des isolateurs en verre et en céramique jonchent le sol dans l'axe de cette ancienne ligne électrique.

Les derniers 40 m du secteur no 4 sont occupés par quelques affleurements rocheux répartis le long de la ligne de centre et de la limite sud de l'emprise, alors que la tourbière prend place à la limite nord de l'emprise, non loin d'un autre étroit cours d'eau (photo 10). Malgré la présence d'espaces mal drainés, 37 sondages ont été excavés dans le secteur n° 4. Le profil stratigraphique observé dans ces sondages est typique d'un podzol. Aucun nouveau site archéologique n'a été découvert dans le secteur n° 4.

#### 4.3.5 SECTEUR N° 5

Le secteur n° 5 mesure 100 m de longueur sur une largeur de 35 m, entre les km 38 + 500 et 38 + 400, pour une superficie approximative de 3 500 m<sup>2</sup> (figure 3; tableau 3). Il est occupé par une tourbière mal drainée située de part et d'autre d'un étroit ruisseau (1 m), dont le cours sinueux entrecoupe à deux reprises le secteur entre les km 38 + 540 et 38 + 480. À partir du km 38 + 460, la tourbière occupe un



Photo 10 : Sommet d'un affleurement rocheux, vue vers le secteur n° 5 situé à l'ouest de la frange de conifères longeant un étroit ruisseau, secteur n° 4, km 38 + 580, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-55)

terrain relativement plat, très mal drainé, qui s'étend jusqu'au km 38 + 250, à l'extrémité est du secteur n° 6. Le secteur n° 5 est délimité par un affleurement rocheux qui se situe entre 6 m et 8 m au-dessus de la tourbière, le long de la limite nord de l'emprise. Il n'y a aucun couvert forestier, mis à part quelques petits conifères morts qui reposent sur la surface couverte de sphaigne. Quelques petits buissons, principalement d'aulne crispé, d'un peu de thé du labrador, et de quelques baies comme la chicoutai et le bleuet y sont aussi présents. Les surfaces mieux drainées et les affleurements rocheux sont recouverts de cladonies.

Les cinq sondages excavés dans ce secteur sont localisés sur les rares surfaces mieux drainées, au pied de l'affleurement rocheux de la limite nord. Ils ont permis d'observer une séquence podzolique peu développée reposant sur la roche en place. La séquence se compose, sous les cladonies, d'une litière végétale d'au plus 0,05 m d'épaisseur, suivie par un humus (Oh) noirâtre d'à peine 0,01 m d'épaisseur, dont la transition avec l'horizon sous-jacent est peu perceptible, puisque cet humus contient des grains de sable gris-beige de l'horizon constitué d'un sable éluvial (Ae). La transition avec l'horizon de sable orangé (B) subséquent est plutôt nette, malgré la base irrégulière du sable éluvial (Ae). La couche de sable (B) a une épaisseur de 0,03 m à 0,05 m et devient graduellement limoneuse sur ses 0,02 m inférieur, en prenant une couleur qui varie du gris brunâtre au brun orangé. Ce limon s'appuie sur la roche en place (photo 11). Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans le secteur n° 5.



Photo 11 : Paroi nord d'un sondage négatif, versant nord d'un affleurement rocheux, limite nord de l'emprise, secteur n° 5, km 38 + 500, direction nord (154-95-0429-08-NUM2-57)

#### 4.3.6 SECTEUR N° 6

Le secteur n° 6 couvre une distance de 350 m sur une largeur de 35 m pour une superficie approximative de 12 250 m<sup>2</sup>, entre les km 38 + 250 et 37 + 900 (figure 3; tableau 3). Un total de 42 sondages, répartis sur 3 tronçons distincts, y ont été excavés. Quelques superficies, situées en milieu trop humide, n'étaient cependant pas propices à la réalisation de sondages.

- **Km 38 + 250 à 38 + 070**

Ce premier tronçon de 180 m est en partie occupé par un affleurement rocheux, situé entre les km 38 + 250 et km 38 + 120, qui s'élève à 6 m au-dessus de la tourbière environnante. Les 50 m restant vers l'ouest sont pour leur part occupés par la tourbière mal drainée qui longe un ruisseau sinueux localisé au km 38 + 000 (photo 12). Cette tourbière s'étend également le long de la limite sud de l'emprise.

L'affleurement rocheux est généralement parsemé de petits îlots couverts de cladonies, sur lesquels prennent places des genévriers et quelques petits mélèzes. Le sommet de cet affleurement domine le paysage environnant et donne un excellent point de vue sur le golfe Saint-Laurent, qui se trouve à 350 m au sud. Les sondages excavés sur l'affleurement rocheux sont principalement localisés le long de la ligne de centre et de la limite nord de l'emprise. La ligne de centre correspond à la rupture de pente au bas de l'affleurement rocheux, alors que son sommet

occupe la limite nord de l'emprise. Étant donné la présence de la tourbière le long de la limite sud, aucun sondage n'a été réalisé de ce côté. Enfin, aucun sondage n'a pu être effectué sur les derniers 50 m de ce tronçon, entre les km 38 + 120 et 38 + 070, compte tenu de la présence de la tourbière localisée entre la roche en place et une zone boisée bordant un ruisseau situé au km 38 + 040. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 6 n'a toutefois pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.



Photo 12 : Ruisseau en arrière-plan (km 38 + 040) situé le long de la ligne d'arbres matures, à partir de la ligne de centre de l'emprise, secteur n° 6, km 38 + 100, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-59)

- **Km 38 + 070 à 38 + 000**

Ce tronçon est occupé par un milieu de pessière sur sphaigne mieux drainée que celui du tronçon précédent, entre les km 38+120 et 38+070. Sept sondages ont pu y être excavés, malgré la présence d'un ruisseau sinueux qui le traverse entre les km 38+040 et 38+030. L'inventaire archéologique a principalement pu être effectué sous un couvert forestier dense qui borde chacune des rives du ruisseau sur une largeur d'environ 5 m. Ce couvert forestier mature, principalement colonisé par des épinettes noires et des mélèzes, repose sur un tapis de sphaigne, camouflant quelques petits cordons formés par l'accumulation d'alluvions associée aux débordements causés par les crues du ruisseau. De part et d'autre de ce couvert forestier dense, on trouve de jeunes conifères sur une surface bosselée occupée par des sphaignes et de nombreux plants de thé du Labrador.

Les sondages excavés à proximité des rives du ruisseau ont permis d'observer une succession de trois litières enfouies, comprenant des alluvions qui reposent soit sur les litières, soit à l'intérieur de celles-ci. Ces litières occupent les 0,30 m supérieurs des sondages et font place à une séquence podzolique typique constituée d'un mince horizon d'humus noirâtre (0,05 m), suivi d'un sable éluvial (Ae) de granulométrie moyenne, contenant quelques lentilles de sols organiques dans ses 0,02 m de surface. Ce sable Ae contient aussi quelques petits cailloux subanguleux émoussés. La transition entre ce sable et l'horizon suivant, constitué d'un sable illuvial (B), est graduelle. Ce dernier horizon brun orangé à noirâtre est meuble et très humide. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 6 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

- **Km 38 + 000 à 37 + 900**

Les derniers 100 m du secteur n° 6 ont fait l'objet de sondages le long de trois alignements occupant toute la largeur de l'emprise. Dix-huit sondages y ont été excavés dans une tourbière plus ou moins bien drainée, dont les premiers 60 m, qui comportent une déclivité d'est en ouest, sont peu bosselés. Les 40 m suivants, qui forment l'extrémité ouest du secteur n° 6, sont occupés par une surface plane. La végétation de ce dernier tronçon est caractéristique d'une tourbière, couverte de sphaigne sur laquelle croissent quelques éricacées, quelques plantes fruitières, dont la chicoutai et le bleuet, et quelques rares conifères. L'inventaire archéologique de ce tronçon du secteur n° 6 n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

#### **4.3.7 SECTEUR N° 7**

Ce secteur de 100 m de longueur sur 35 m de largeur pour une superficie approximative de 3 500 m<sup>2</sup>, est localisé entre les km 37 + 750 et 37 + 650 (figure 3; tableau 3). Il se trouve le long d'un affleurement rocheux dont le sommet atteint 3 m au-dessus de la tourbière environnante et les quelques petits étangs qui l'entourent (photo 13). Mis à part ses parties dénudées, on trouve en surface de la roche en place, des endroits couverts par une végétation essentiellement composée de cladonies, comprenant des îlots de sphaigne où logent quelques genévriers et de très petits mélèzes. Cette végétation de surface comprend également un peu d'éricacées et des plants de bleuets.

Malgré la présence de la roche en place, qui domine tout ce secteur, l'inventaire archéologique a été réalisé au moyen de 18 sondages qui ont permis de couvrir systématiquement toutes les surfaces couvertes d'une végétation au sol. Une inspection visuelle des surfaces dénudées de la roche en place a aussi été réalisée.

Les sondages ont permis d'observer une séquence podzolique bien définie qui se compose, sous une litière végétale de surface d'environ 0,05 m d'épaisseur, d'un mince horizon d'humus noirâtre (0,005 m) reposant sur un mince horizon de sable éluvial (Ae) gris à granulométrie fine (0,005 m à 0,01 m). Ce sable éluvial présente une limite inférieure horizontale irrégulière et sa transition avec l'horizon sous-jacent

(B) est nette. Ce dernier horizon présente également une granulométrie fine sur plus de 0,10 m de profondeur. Tous ces horizons excavés se sont avérés meubles. Aucune nouveau site archéologique n'a été mis au jour, malgré la présence de veines de quartz en surface de la roche en place.



Photo 13 : Petit étang en milieu de tourbière, au sud de l'affleurement rocheux qui occupe l'emprise, secteur n° 7, km 37 + 670, direction sud (154-95-0429-08-NUM2-66)

#### 4.3.8 SECTEUR N° 8

D'une longueur de 150 m sur une largeur de 35 m, pour une superficie approximative de 5 250 m<sup>2</sup>, il est localisé entre les km 37 + 150 et 37 + 000 (figure 3; tableau 3). Le secteur n° 8 occupe une surface rocheuse identique à celle des deux secteurs précédents. Cet affleurement rocheux n'occupe toutefois que 80 m des 150 m du secteur n° 8, les 70 autres mètres étant couverts par des tourbières et des marécages (photo 14). Aucun arbre, ni arbuste, n'est présent dans ce secteur où les surfaces rocheuses sont couvertes de cladonies et de sphaigne. Quelques endroits au sommet de l'affleurement rocheux, qui se trouve à 1,50 m au-dessus de la tourbière, sont complètement à découvert. Les extrémités est et ouest du secteur n° 8, occupées par des tourbières, sont couvertes de mousse, d'herbes et de quelques conifères.

Un total de 15 sondages a pu être excavé sur l'affleurement rocheux du secteur n° 8, malgré la présence des milieux humides qui l'entourent. Ces sondages ont permis d'observer une séquence podzolique identique à celle du secteur n° 7. L'inspection visuelle des surfaces rocheuses et la réalisation de sondages alternés n'ont toutefois pas permis la découverte de vestiges archéologiques dans ce secteur.



Photo 14 : Tourbière coincée entre des affleurements rocheux, secteur 8, km 37 + 100, ligne de centre de l'emprise, direction nord-ouest (154-95-0429-08- NUM2-68)

#### 4.3.9 SECTEUR N° 9

Le secteur n° 9 couvre une distance de 1 950 m sur une largeur de 35 m, pour une superficie approximative de 68 250 m<sup>2</sup>, entre les km 36 + 400 et 34 + 450 (figure 3; tableau 3). L'inventaire a mené à la découverte d'un site dont la période d'occupation n'a pu être précisée (préhistorique ou historique), d'un site amérindien d'occupation contemporaine et à l'examen de deux sites archéologiques déjà répertoriés. De plus, quelques éclats de pierre taillée situés hors de leur contexte d'origine, ont été localisés en bordure de la route 138 qui mène à Kegaska. Le secteur n° 9 a été subdivisé en cinq tronçons, dans lesquels 224 sondages ont été excavés.

- **Km 36 + 400 à 36 + 050**

Ce premier tronçon de 350 m de longueur, situé à l'extrémité est du secteur n° 9, suit le tracé de la route 138 actuelle et est traversé par la rivière Kegaska, entre les km 36 + 300 et 36 + 280 (photo 15 et page couverture). À l'est de la rivière, l'inventaire a été réalisé en bordure d'un replat ayant une déclivité d'est en ouest. Ce dernier est délimité au nord par une tourbière, à l'est par un deuxième replat sous un couvert forestier clairsemé, au sud par une forêt d'épinettes noires en régénération et à l'ouest par la rivière Kegaska, où prend place un talus à moins de 10 m de la rivière.



Photo 15 : Vue vers le pont qui permet de franchir la rivière Kegaska, dune de sable au premier plan, où se trouve le site EbCi-2, secteur n° 9, km 36 + 250, direction nord-est (154-95-0429-08-NUM2-72)

Le côté nord de la route qui occupe la ligne de centre de ce tronçon, est couvert d'une forêt dense, alors que, sur son côté sud, le couvert forestier est un peu plus clairsemé. Cette forêt est constituée de mélèzes, de bouleaux blancs et de sapins baumiers qui prennent place sur un tapis de feuilles mortes colonisé par de nombreuses plantes de sous-bois. De chaque côté de la route, des aulnes et des kalmias à feuilles d'andromède occupent la surface sablonneuse.

Les sondages réalisés de part et d'autre de la route ont révélé la présence d'un remblai de sable associé à l'aménagement de la route actuelle, du moins entre les km 36 + 380 et 36 + 300. Ce remblai, d'une épaisseur pouvant atteindre 0,40 m, couvre des sables d'origine éolienne qui se trouvent à environ 0,50 m. Sous ces sables, on note la présence d'un sol constitué d'un tapis de sphaigne, suivi d'une mince couche d'humus noirâtre (0,005 m) et d'un horizon de sable gris (Ae) qui repose directement sur la roche en place.

Les sondages effectués sur les 20 premiers mètres du tronçon ne présentent toutefois pas cette accumulation de sable, mais plutôt deux litières de sphaigne enfouies, l'une de surface, d'environ 0,30 m d'épaisseur, l'autre d'à peine 0,03 m. Chacune de ces litières repose sur un humus suivi d'un sable éluvial et seule la dernière séquence enfouie dévoile la présence d'un sable illuvial (B) contenant des nodules de sable induré.

À l'ouest de la rivière, la ligne de centre et la route actuelle sont occupées sur près de 100 m de longueur par une grande dune, qui a été perturbée par l'érosion éolienne et probablement par l'aménagement de la route. Son extrémité ouest fait graduellement place à un couvert forestier parsemé de petits bombements sablonneux jusqu'au km 36 + 050. L'érosion éolienne sur le sommet de la dune a permis de localiser à nouveau le site EbCi-2 (figure 3), qui avait été découvert en 1980 (Chism, 1980) et expertisé à nouveau en 1994 (Chapdelaine et Chalifoux, 1994). Quatorze nouveaux artefacts lithiques reposant à la surface ont été recueillis au cours de l'inspection visuelle (annexe A). Les sondages supplémentaires excavés en périphérie n'ont cependant pas permis la mise au jour d'autres traces d'occupation préhistorique. Parmi les artefacts recueillis, quatre petits fragments de quartzite portent des retouches unifaciales ou bifaciales. Les autres objets comprennent huit éclats de quartzite et deux débris de quartz hyalin (annexe A). Les sondages supplémentaires étant tous négatifs, aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique sur le site EbCi-2. Les artefacts seront déposés à la Réserve et Laboratoire du MCCCCFQ à Québec.

Les sondages effectués à l'ouest de la dune ont tous révélé la présence d'un podzol enfoui sous l'accumulation de sable d'origine éolienne, donc semblable au profil stratigraphique observé dans la partie du tronçon située à l'est de la rivière Kegaska.

- **Km 36 + 050 à 35 + 840**

Ce tronçon de 210 m de longueur est occupé principalement par une tourbière parsemée de quelques petites dunes de forme oblongue. Les premiers 70 m à l'est du tronçon sont couverts d'une forêt dense en milieu très humide, dont la surface très bosselée est couverte d'une épaisse sphaigne. Seuls deux sondages ont pu être effectués à cet endroit très mal drainé.

Les 140 m restants ont fait l'objet de sondages sur des cordons sablonneux rencontrés dans la tourbière et sur les derniers 30 m de l'extrémité ouest, où se trouve un ruisseau sinueux. Les quelques sondages excavés sur les cordons sablonneux d'au plus 5 m de largeur et couverts de cladonies, n'ont pas permis d'atteindre d'autres sols que les sables des dunes jusqu'à plus de 1 m de profondeur. En ce qui a trait aux derniers 30 m à l'ouest, les sondages excavés à cet endroit ont permis d'observer une séquence podzolique bien définie sur moins de 0,20 m de profondeur. Aucune trace d'occupation préhistorique n'a été découverte sur ce tronçon, malgré la présence à l'extérieur de l'emprise du site EbCi-11 (figure 3), répertorié en 1994 (Chapdelaine et Chalifoux, 1994).

- **Km 35 + 840 à 35 + 550**

Les premiers 20 m de ce troisième tronçon, situé à l'ouest du ruisseau sinueux décrit précédemment, occupe le talus d'un système dunaire présentant un affaissement entre les km 35 + 780 et 35 + 750. Un petit campement amérindien abandonné très récemment a été identifié à l'extérieur de l'emprise au cours de

l'inspection visuelle. Aucun enregistrement archéologique permanent n'a été attribué à cet emplacement qui se trouve à environ 30 m au nord-ouest de la ligne de centre de l'emprise (PHP6, figure 5). Le site archéologique EbCi-10, localisé à l'extérieur de l'emprise, a également fait l'objet d'une inspection visuelle afin de vérifier si sa limite nord ne se trouvait pas dans les limites de l'emprise. Quelques artefacts y ont été recueillis en surface du sol, confirmant ainsi son emplacement à l'extérieur de l'emprise (annexe A). Ces artefacts seront déposés à la Réserve et Laboratoire du MCCCCFQ à Québec.

Dans ce tronçon, les sondages ont été excavés le long de trois alignements situés au sommet de la dune, près de son talus est qui donne sur le côté ouest du ruisseau et d'un petit replat localisé à l'ouest du km 35 + 750. Quatre sondages ont été excavés à proximité du talus est de la dune et 25 entre les km 35 + 750 et 35 + 600. Les sondages des premiers 100 m de ce dernier tronçon ont été excavés sur trois alignements, alors que les derniers 50 m l'ont été sur deux alignements.

Les profils stratigraphiques des sondages excavés au sommet de la dune contiennent une accumulation de sable éolien sur près de 0,60 m d'épaisseur avant de faire place à une litière végétale enfouie. Cette litière couvre une séquence podzolique nette, dont un horizon de sable gris (Ae) d'environ 0,10 m d'épaisseur, qui fait graduellement place à un horizon de sable orangé (B), devenant induré après 0,05 m. Ces sondages ont été excavés jusqu'à près d'un mètre de profondeur avant d'atteindre la couche de sable induré. À l'ouest de la dune, les sols excavés ne contiennent qu'au plus 0,30 m de sable éolien et révèlent aussi une séquence podzolique. Seuls les derniers 50 m de l'extrémité ouest de ce tronçon ne présentent pas cette accumulation de sable éolien. Cette partie du tronçon est située sous un couvert forestier clairsemé couvrant un tapis de cladonies, de sphaigne, de thé du Labrador, de chicoutai et de bleuet.

#### **4.3.9.1 Emplacement PHP6**

L'emplacement PHP6 est situé vis-à-vis du km 35 + 780 (figure 3), à 28 m au nord-ouest de la ligne de centre de l'emprise du projet routier, soit à environ 10 m à l'extérieur de l'emprise, et occupe un étroit replat coincé entre le talus est de la dune et une dépression (figure 5). Il s'agit d'un replat d'au plus 6 m de largeur sur lequel sont dispersées des structures et des aires d'entreposage sur près de 40 m<sup>2</sup> (photo 16).

Bien que ces vestiges archéologiques soient localisés à environ 10 m à l'extérieur de la limite nord-ouest de l'emprise, ces derniers ont tout de même fait l'objet de relevés visant leur localisation. L'archéologue est en effet obligé selon la loi sur les Biens culturels de déclarer toute découverte fortuite. Selon des informateurs locaux, l'endroit était fréquenté par les membres d'une ou deux familles d'origine amérindienne de la région de la Basse-Côte-Nord, dont la dernière visite remonterait à 2005.

CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138, NATASHQUAN À KEGASKA,  
 KM 31+150 À 43+600  
 PROJET N° 154-95-0429  
 VUE EN PLAN DE L'EMPLACEMENT PHP6



GEN0821

ethnoscop

FIGURE 5



Photo 16 : Environnement de l'emplacement PHP6, structure 2 à l'extérieur de l'emprise (lit de sapinage) au premier plan, ligne de centre dans la zone boisée en arrière-plan, secteur n° 9, km 35 + 780, direction sud (154-95-0429-08-NUM2-104)

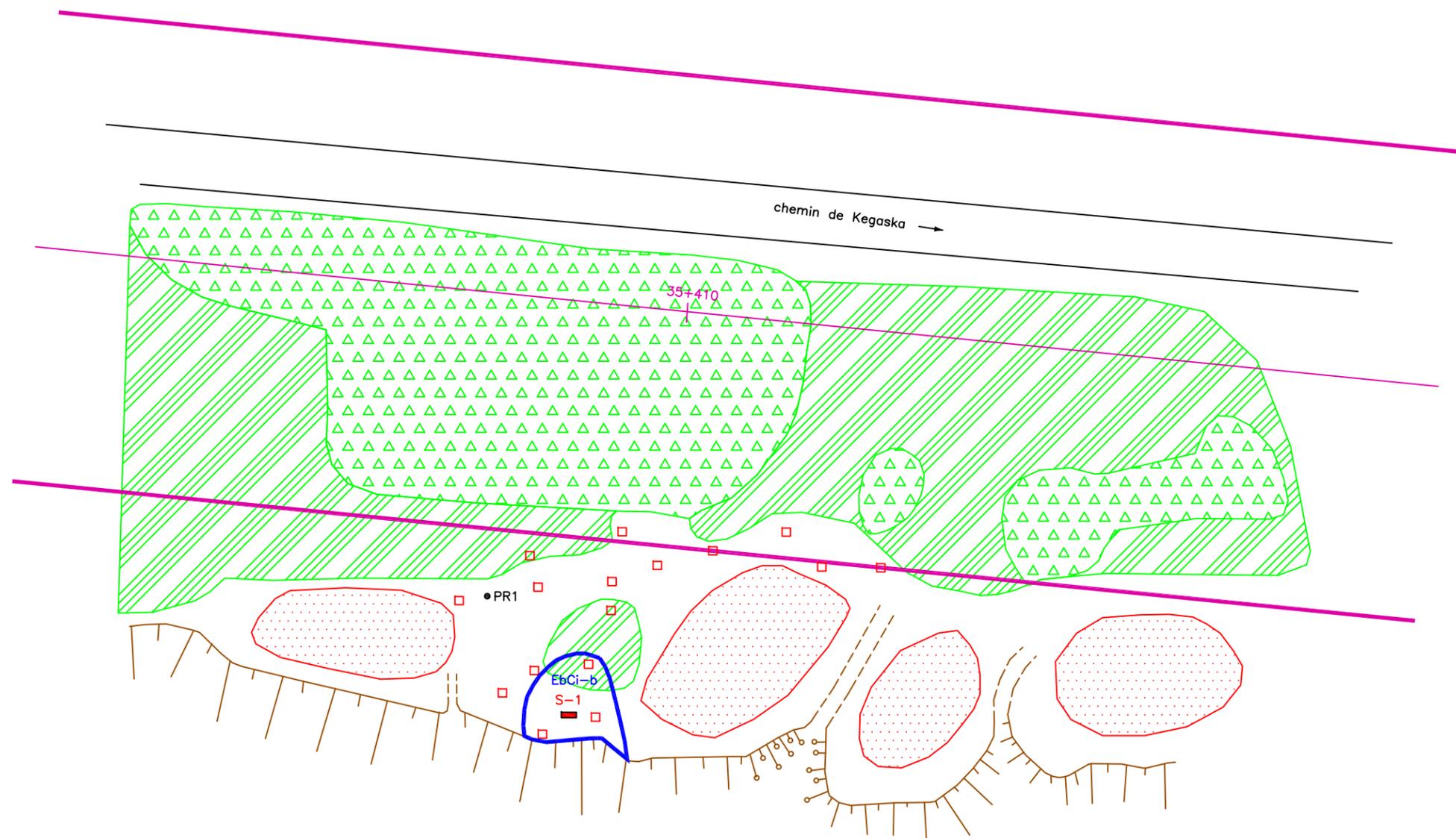
Ce campement saisonnier comprend deux structures d'habitation, dont il ne reste que les empreintes du plancher, constitué d'un lit de sapinage. D'après la forme rectangulaire du plancher et le type de perches utilisé pour ériger les structures, lesquelles ont été repérées à deux endroits différents, ces habitations devaient être des makis (tente de prospecteur). Les dimensions de la première structure (ST-1) ont été évaluées à 3,70 m de longueur sur 2 m de largeur, alors que celles de la deuxième (ST-2) sont de 3,90 m sur 2,70 m (figure 5). Outre ces structures et les deux aires d'entreposage pour les perches, les restes d'un tuyau de cheminée pour un poêle à bois y ont été trouvés, ainsi que des morceaux de contreplaqué, une concentration de copeaux de bois, une aire d'entreposage de bûches, et quelques bûches carbonisées associées à un petit foyer extérieur. Un petit piège à martre a aussi été observé au nord-ouest du campement.

- **Km 35 + 550 à 35 + 350**

Une partie de ce tronçon de 200 m de longueur comprend l'actuelle route 138 menant à Kegaska, entre les km 35 + 550 et 35 + 520. La nouvelle emprise occupe par la suite la bordure sud du chemin actuel jusqu'au km 35 + 350. Plus à l'ouest, le tracé de la route actuelle et la nouvelle emprise coïncident à nouveau. L'inventaire archéologique de ce tronçon a mené à la découverte du nouveau site archéologique EbCi-b, situé à environ 12 m à l'extérieur de l'emprise, à la hauteur du km 35 + 410 (figure 6). Quelques artefacts ont également été recueillis sur la route actuelle (emplacement PHP10).



CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138, NATASHQUAN À KEGASKA,  
 KM 31+150 À 43+600  
 PROJET N° 154-95-0429  
 VUE EN PLAN DU SITE ARCHÉOLOGIQUE EbCi-b



- S-1 Sondage positif
- Sondage négatif
- Surface sondée au 5 à 10 m (sphaigne)
- Site archéologique
- EbCi-b Code Borden
- PR1 Point de référence
- Emprise
- | Ligne de centre et kilométrage de la route 138
- Talus convexo-concave
- Talus
- Faible rupture de pente
- ▲▲▲▲ Mélèzes
- ▨▨▨▨ Aulnes

0 20,00 m  
 ÉCHELLE : 1:400

GEN0821



FIGURE 6

Mis à part un replat situé au sud de l'emprise, principalement couvert d'éricacées sur une étendue de sphaigne et de cladonies, l'emprise est occupée par une étroite bande forestière constituée de grands aulnes et d'îlots de conifères. Cette bande couvre toute la ligne de centre et la limite sud de l'emprise, alors qu'à l'ouest ce sont de hautes herbes et de petits aulnes qui occupent le bord du chemin. La bande forestière prend place sur une surface relativement plane, ponctuée de petites dépressions, quoique son extrémité ouest soit occupée par une pente peu abrupte d'est en ouest.

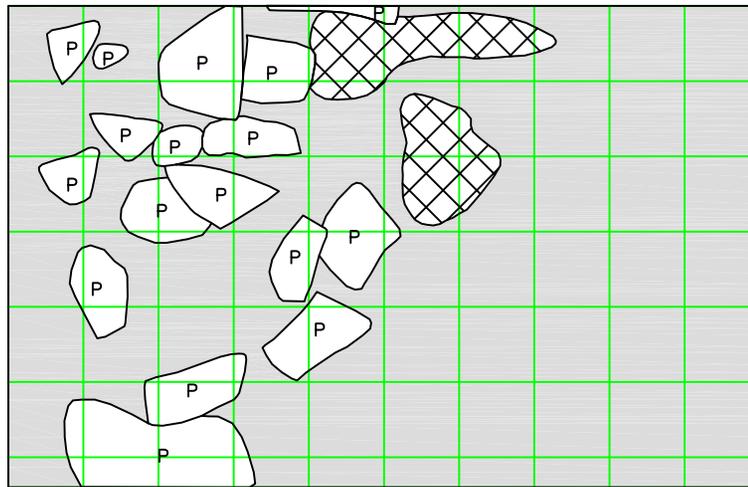
Sur les premiers 30 m de ce tronçon, les sondages ont été réalisés le long des alignements est et ouest des limites de l'emprise, car la ligne de centre correspond au tracé du chemin actuel. À partir du km 35 + 520, les sondages ont été effectués le long de la ligne de centre et de la limite sud de l'emprise, puisque la limite nord est occupée, soit par le fossé qui borde la route, soit par la route elle-même. Vingt-deux sondages ont été excavés sur ce tronçon, où plusieurs superficies étaient mal drainées. Quinze sondages supplémentaires ont été excavés en bordure d'un replat de terrasse, à la limite sud de l'emprise où a été découvert le site archéologique EbCi-b.

Les profils stratigraphiques observés dans les sondages excavés sur la ligne de centre révèlent la présence de sable sous un couvert de feuilles mortes. Ce sable couvre une sphaigne très humide peu propice à la poursuite des sondages. Le sable semble avoir été déposé au moment de la construction de la route qui est dans une tourbière dominant tout l'espace situé au nord, jusqu'au km 34 + 450, soit jusqu'à la limite ouest du secteur n° 9. En bordure de la limite sud de l'emprise, les sondages ont permis d'observer une séquence podzolique mieux drainée et enfouie sous près de 0,30 m de litière fibrique. La limite sud de l'emprise semble donc représenter la limite d'expansion de la tourbière. L'inventaire archéologique effectué sur ce tronçon du secteur n° 9 a mené à la découverte fortuite du site EbCi-b, immédiatement à l'extérieur de l'emprise, et à l'identification d'artefacts sans contexte archéologique précis sur l'actuelle route 138 (emplacement PHP10).

#### **4.3.9.2 Site EbCi-b**

Le site EbCi-b a été découvert sur un replat de terrasse qui offre une excellente vue sur le golfe Saint-Laurent, à la hauteur du km 35 + 410 (figure 6). Le sondage S-1 qui avait mené à la mise au jour de la concentration de pierres granitiques fracturées (photo 17) est toutefois situé à environ 12 m à l'extérieur de la limite sud de l'emprise. En effet, compte tenu de l'absence dans ce secteur de piquets d'arpentage indiquant la position exacte de la ligne de centre de l'emprise, les alignements de sondages ont dévié. L'erreur a été constatée lors de la localisation du sondage à l'aide d'un appareil GPS. Étant donné l'obligation de déclarer toute découverte fortuite de site archéologique par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ces données sont présentées dans le rapport. Le sondage S-1 avait aussi été agrandi pour atteindre 1 m sur 0,65 m (figure 7). Les sondages supplémentaires effectués en périphérie de S-1 n'ont mené à aucune autre découverte (figure 6).

CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138, NATASHQUAN À KEGASKA,  
KM 31+150 À 43+600  
PROJET N° 154-95-0429  
VUE EN PLAN DU SONDAGE S-1, SITE EbCi-b



- P Pierre
- Quadrillage de fouille
- ▒ Sable éluvial gris
- ▣ Sol brunifié

0 0,50 m  
ÉCHELLE : 1:10

GEN0821

ethnoscop

FIGURE 7

Les pierres de granit rosacé ne portent presque aucune trace de rubéfaction causée par la chaleur. De plus, la couche de sable sur laquelle reposent ces pierres, soit un horizon éluvial (Aeb), ne présente aucune coloration rosée qui survient lorsque le sable est exposé à une grande chaleur (figure 8). Aucun artefact, ni écofact, n'a été découvert dans le sondage S-1. Des traces de sable faiblement brunifié ont cependant pu y être observées (figure 8; couche 6).



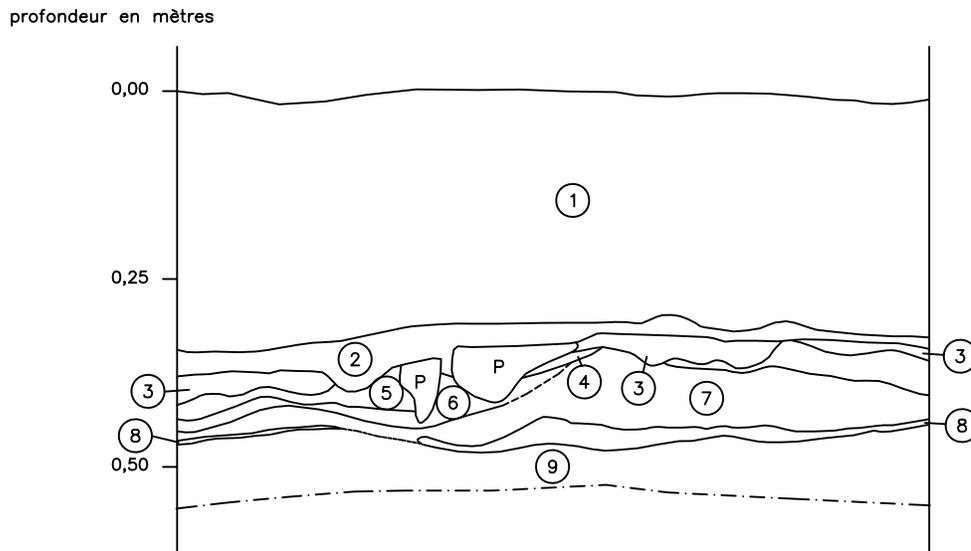
Photo 17 : Structure de combustion avec pierres éclatées en cours de fouille, site EbCi-b immédiatement à l'extérieur de l'emprise, sondage S-1, secteur n° 9, km 35 + 410, direction nord (EbCi-b-08-NUM1-1)

Étant donné le peu d'indices permettant de préciser le type d'occupation, le site s'est vu attribuer un code Borden temporaire identifié par la lettre b, plutôt que par un chiffre. L'absence de sable et de pierres fortement rubéfiées suggère que cet endroit ne fut utilisé que pendant une très brève période, peut-être même une seule fois. Il pourrait s'agir d'un petit foyer exposé à une chaleur de faible intensité, mais l'absence de charbon de bois suggère plutôt que ces pierres proviennent d'une aire de combustion située à peu de distance. Dans cette éventualité, une hypothèse serait que ces pierres auraient pu servir à chauffer une structure comme une tente à suer par exemple.

#### 4.3.9.3 Emplacement PHP10

Le code temporaire PHP10 correspond à l'emplacement de la découverte de quelques pièces lithiques préhistoriques en bordure de la route actuelle, entre les km 35 + 145 et 35 + 530, dans les limites de l'emprise (figure 3). Toutefois, ces artefacts ont été identifiés hors de leur contexte archéologique. Conséquemment, l'emplacement PHP10 ne s'est pas vu attribuer un statut de site archéologique. Il est

CONSTRUCTION DE LA ROUTE 138, NATASHQUAN À KEGASKA,  
 KM 31+150 À 43+600  
 PROJET N° 154-95-0429  
 SITE EbCi-b  
 COUPE STRATIGRAPHIQUE DU SONDAGE S-1, PAROI NORD



- ① Matière organique fibreuse brun orangé clair, peu compacte, contenant beaucoup de radicelles et de fibres de bois (Olf)
- ② Limon légèrement sableux, noir, organique, homogène et moyennement compact (Oh)
- ③ Sable fin à très fin gris brunâtre clair, moucheté de limon organique noir (Oh), homogène et moyennement compact
- ④ Sable fin gris pâle à beige, homogène et peu compact (Ae)
- ⑤ Sable fin gris pâle à beige (Ae), homogène et peu compact (M1)
- ⑥ Sable brun moyen à pâle, homogène et de texture grasse, peu compact (M2); sable brunifié?
- ⑦ Sable fin à moyen brun pâle à beige, homogène et peu compact (Aeb)
- ⑧ Sable moyen brun et gris, homogène et peu compact
- ⑨ Limon légèrement sableux brun très foncé, plutôt organique, homogène et moyennement compact, contenant de petits nodules de sol induré (Bh)

P Pierre

--- Limite diffuse

-.- Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

GEN0821

ethnoscop

possible que ces artefacts proviennent d'une dune de sable exploitée au moment de la construction de la route actuelle, laquelle est constituée d'un remblai de sable déposé sur une surface tourbeuse.

L'analyse des pièces lithiques a permis d'identifier quatre matières premières, soit un chert brun pâle, un quartzite blanc et grisâtre (Ramah), un quartz hyalin et un quartzite très grossier de couleur gris verdâtre. Parmi ces artefacts, on dénombre cinq éclats, un débris, et un éclat de raffûtage (annexe A). Ces vestiges ne font l'objet d'aucune recommandation particulière et ne seront pas conservés.

- **Km 35 + 350 à 34 + 450**

Les 250 premiers mètres de ce dernier tronçon du secteur n° 9, d'une longueur totale de 1 100 m, se trouvent dans le tracé de la route actuelle, alors que le reste du tronçon est occupé par un milieu humide situé immédiatement au nord de la route. Les premiers 250 m de l'emprise ont fait l'objet de sondages le long de deux alignements de sondages situés de part et d'autre de la route actuelle, alors que les 850 m suivants ont fait l'objet de sondages aléatoires le long de trois alignements parallèles. Un total de 83 sondages a pu être excavé dans ce tronçon sans qu'aucun d'entre eux ne mène à la découverte d'un nouveau site archéologique.

Ce tronçon du secteur n° 9 est principalement occupé par une tourbière et des marais où poussent diverses plantes associées à ce type d'environnement : thé du Labrador, chicoutai, bleuet et plantes carnivores. Ces endroits sont également couverts de sphaigne et d'herbes. Le couvert forestier, très clairsemé, est composé de quelques petits sapins baumiers, des mélèzes et des aulnes (photo 18).



Photo 18 : Ligne de centre en milieu humide avec quelques sections couvertes de cladonies, secteur n° 9, km 34 + 700, direction sud-est (154-95-0429-08-NUM2-113)

Les premiers sondages effectués à l'extrémité est de ce tronçon contiennent plus de 0,60 m de remblais sablonneux reposant sur une tourbière qui s'enfonce à plus de 0,80 m sous la surface. Les sondages n'ont donc pu être excavés plus profondément à cet endroit. Plus à l'ouest, les sondages ont révélé un profil stratigraphique représentatif d'un milieu humide, c'est-à-dire une tourbe de surface de 0,30 m d'épaisseur environ, reposant sur un horizon organique (0,10 m) brun noirâtre contenant des racines en décomposition, suivi par un horizon de sable fin grisâtre (Ae) d'au plus 0,07 m d'épaisseur, puis d'un horizon de sable brun foncé quelque peu induré. Généralement, ces sondages ont été excavés sur 0,50 m de profondeur par rapport à la surface.

#### 4.3.10 SECTEUR N° 10

Le secteur n° 10 couvre une distance de 200 m sur une largeur de 35 m pour une superficie de 7 000 m<sup>2</sup>, entre les km 34 + 000 et 33 + 800 (figure 3; tableau 3). Il est presque entièrement occupé par une tourbière pratiquement marécageuse (photo 19). Seuls les 20 derniers mètres de l'extrémité ouest du secteur, parsemés d'étroits et courts bombements, probablement d'origine éolienne, ont fait l'objet de sondages. Ces bombements, distribués le long de la ligne de centre et de la limite ouest du tronçon routier, sont également cernés par des surfaces tourbeuses où le drainage est déficient. Ces zones humides, sous un couvert forestier peu dense, occupent également toute la limite sud du tronçon. Les six sondages ont été excavés entre les km 38+820 et 38+760, donc un peu à l'extérieur des limites du secteur n° 10. La tourbière ne se prêtant pas à la réalisation de sondages, les efforts ont été concentrés sur les quelques bombements présents à l'ouest du secteur.



Photo 19 : Petit bombement au km 33 + 800, zone mal drainée à partir du km 33 + 820, petit étang en milieu de tourbière, secteur n° 10, km 33 + 780, direction est nord-est (154-95-0429-08-NUM2-120)

Ces petits bombements, couverts de cladonies et de thé du Labrador, sont bien drainés. Le profil stratigraphique observé dans ces sondages se présente comme un podzol bien défini, sous une litière végétale de surface. Il se compose d'un mince humus noirâtre de moins de 0,01 m d'épaisseur, suivi d'un sable éluvial (Ae) gris de granulométrie fine et moyenne dont la transition avec l'horizon suivant, soit un sable illuvial orangé (B), est nette. En général, les sondages ont été excavés jusqu'à une profondeur de 0,15 m. Aucun site archéologique n'a été mis au jour dans le secteur n° 10.

#### **4.3.11 SECTEUR N° 11**

Le secteur n° 11 couvre une distance de 450 m sur une largeur de 35 m pour une superficie de 15 750 m<sup>2</sup>, entre les km 33 + 750 et 33 + 300 (figure 3; tableau 3), de l'emprise et il s'y trouve de nombreuses dépressions éoliennes, entre les km 33 + 750 et 33 + 400. À l'ouest du km 33 + 400, un court talus mène à une surface relativement plane en milieux semi-tourbeux, jusqu'à l'extrémité ouest du secteur. Aucun vestige archéologique n'a cependant été mis au jour au cours de l'inspection visuelle et des 66 sondages effectués à cet endroit. Seuls les vestiges de deux plateformes érigées à l'aide de barres de métal et de quelques billots de bois y ont été observés.

- **Km 33 + 750 à 33 + 400**

Ce tronçon du secteur n° 11 est traversé par la rivière Sam, entre les km 33 + 630 et 33 + 600. La route menant à Kegaska franchit la rivière et contourne les dépressions et les dunes. Les premiers 120 m à l'est du pont ont principalement fait l'objet d'une inspection visuelle puisque l'emprise est presque entièrement occupée par des dépressions éoliennes. Quelques sondages y ont tout de même été excavés, le long de la ligne de centre et de la limite nord de l'emprise, entre les km 33 + 700 et 33 + 630. D'autres sondages ont aussi été excavés sur toute la largeur des 50 premiers mètres de ce tronçon, soit entre les km 33 + 750 et 33 + 700. Les dunes sont généralement couvertes de cladonies ou de hautes herbes, entrecoupées par des dépressions colonisées par de nombreux aulnes et éricacées. Le couvert forestier y est clairsemé, à l'exception de la limite nord du tronçon qui comprend quelques îlots forestiers densément boisés.

À l'ouest de la rivière Sam, un environnement semblable s'étend jusqu'au km 33 + 400, bien que la moitié nord de l'emprise présente quelques surfaces relativement planes, adossées contre le flanc nord d'un cordon dunaire orienté dans un axe est-ouest, dont le sommet occupe la ligne de centre de l'emprise. Du côté sud de l'emprise, on observe les mêmes dépressions éoliennes qu'à l'est de la rivière Sam, et ce, jusqu'à la limite ouest de ce premier tronçon du secteur n° 11. Le couvert végétal le long du cordon dunaire est généralement constitué de cladonies et de fortes concentrations d'éricacées, alors qu'il fait place à une bande très boisée le long du flanc nord du cordon, jusqu'au km 33 + 500. Au-delà de cette bande forestière, les surfaces planes sont couvertes de cladonies et d'éricacées. Ces

surfaces sont entrecoupées par de faibles dépressions colonisées par de nombreuses éricacées.

L'inventaire archéologique de la deuxième partie de ce tronçon a permis la réalisation de 42 sondages et l'inspection visuelle des surfaces érodées. Aucun nouveau site archéologique n'y a été découvert. Seules deux structures en barres de métal et en billots de bois, abandonnées entre les km 33 + 480 et 33 + 450, y ont été observées. Ces plateformes, qui servaient à entreposer des billots avant leur transport, n'ont toutefois pas plus de 20 ans, selon leur propriétaire. Ces vestiges n'ont fait l'objet que d'un relevé photographique (photo 20). Aucune recommandation particulière n'est formulée à leur égard compte tenu qu'il s'agit de structures récentes non archéologiques.



Photo 20 : Vestiges de deux structures en métal et en bois, chemin menant au pont de la rivière Sam, secteur n° 11, km 33 + 460, direction est (154-95-0429-08-NUM2-125)

- **Km 33 + 400 à 33 + 300**

Les derniers 100 m du secteur n° 11 sont situés à l'ouest des dunes, au pied d'un court talus orienté dans un axe nord-sud. Ce tronçon se situe sur une surface relativement plane, occupée par de faibles bombements d'origine éolienne, le long des limites sud et nord de l'emprise. La ligne de centre est occupée par une surface quelque peu concave en milieu humide. Le tronçon est délimité, à l'ouest, par une vaste tourbière un peu marécageuse qui s'étend sur près de 200 m vers l'ouest, soit jusqu'au secteur n° 12. Alors que la ligne de centre est colonisée par une végétation typique d'un milieu tourbeux et marécageux, les bombements, eux, sont couverts de

cladonies et d'éricacées, où le drainage est meilleur. Cet environnement est complété par des surfaces couvertes de sphaigne, d'éricacées, de quelques genévriers et d'aulnes, ainsi que par quelques jeunes conifères autour des bombements.

Ce deuxième tronçon du secteur n° 11 a fait l'objet de six sondages, tous localisés au sommet des faibles bombements bien drainés. Ces sondages ont révélé une séquence podzolique bien définie dont la transition est, entre les horizons Oh, Ae et B, clairement définie.

#### **4.3.12 SECTEUR N° 12**

Le secteur n° 12 couvre une distance de 150 m sur une largeur de 35 m pour une superficie de 5 250 m<sup>2</sup>, entre les km 33 + 100 et 32 + 950 (figure 3; tableau 3). Sept sondages y ont été excavés qui se sont tous avérés négatifs. Ce secteur ne présente en effet que quelques faibles et étroits bombements bien drainés dans une tourbière qui comprend plusieurs petits étangs.

Ces petits bombements se trouvent à environ 0,70 m au-dessus de la tourbière et n'ont qu'une largeur d'au plus 5 m sur 20 m de longueur maximale. Leur couvert végétal est constitué de cladonies incluant quelques éricacées. Le secteur n° 12 ne comprend aucun couvert forestier, mis à part quelques petits bosquets de jeunes conifères et d'aulnes au pied des bombements. Ces bombements sont situés dans la moitié est du secteur et couvrent une séquence podzolique semblable à celle qui est décrite au secteur n° 11.

#### **4.3.13 SECTEUR N° 13**

Le secteur n° 13 couvre une distance de 450 m sur une largeur de 35 m pour une superficie de 15 750 m<sup>2</sup>, entre les km 32 + 200 et 31 + 750 (figure 3; tableau 3). Un total de 82 sondages y a été excavé. Il a été subdivisé en trois tronçons qui se distinguent par leur environnement et relief.

- **Km 32 + 200 à 32 + 040**

Les premiers 160 m de l'extrémité est du secteur n° 13 sont traversés par la rivière Clay, entre les km 32 + 160 et 32 + 145, dont le lit est encaissé au bas de talus abrupts. L'est de la rivière est occupé par une surface relativement plane qui, dans la moitié sud de l'emprise, a été fortement perturbée par l'érosion éolienne et le passage de véhicules tout-terrain. La ligne de centre est quant à elle occupée par un chemin étroit menant au pont qui permet de franchir la rivière Clay. À l'ouest de la rivière, la surface plane est beaucoup plus bosselée, sous un couvert forestier moyennement dense. Ce replat s'appuie, 30 m plus à l'est, contre un petit talus au sommet duquel se trouve une vaste tourbière. Une bande boisée borde le talus est de la rivière Clay et le pourtour de la dépression.

Plus à l'ouest, le terrain présente une topographie plane s'étendant jusqu'au km 32+040. La ligne de centre de l'emprise y est occupée par la route 138 actuelle et prend fin au km 32 + 000 à l'ouest. Le couvert forestier, composé principalement de sapins baumiers et de quelques épinettes, y est dense et couvre une surface de sphaigne et de cladonies. Il y a également quelques aulnes, de part et d'autre du chemin, ainsi que de hautes herbes qui complètent l'environnement du côté ouest de la rivière.

Trois types de profil stratigraphique ont pu être observés dans les sondages excavés dans ce premier tronçon du secteur n° 13. Le premier type correspond à la tourbière présente à l'extrémité est du secteur. Un seul sondage a été excavé en raison d'un très mauvais drainage. La surface se présente comme une couche de sphaigne de 0,10 m, comprenant des herbes sur une séquence tourbeuse très fibrique de couleur brun jaunâtre. Cette dernière, de plus de 0,40 m d'épaisseur, se gorge rapidement d'eau jusqu'à moins de 0,30 m de la surface.

Le deuxième type de profil stratigraphique a été observé au sommet de la dépression située à l'est de la rivière Clay. Il présente une succession d'accumulations de sédiments d'origine éolienne sur plus de 0,60 m d'épaisseur. Dès l'excavation du premier 0,22 m, ces sables, de granulométrie fine à moyenne, montrent un processus d'illuviation associé à la podzolisation des sols.

Le troisième type de profil occupe toute la partie située à l'ouest de la rivière. Il présente une couche végétale de surface atteignant de 0,10 m à 0,50 m de profondeur sur un mince horizon humique (Oh) peu fibrique, brun noirâtre. Les deux derniers horizons excavés sous le Oh, sont typiques d'un sol podzolique. Il s'agit d'un sable éluvial (Ae) gris de granulométrie fine à moyenne sur un sable orangé (B) de granulométrie similaire. L'horizon Ae observé dans cette partie du secteur n° 13 atteint une épaisseur variant généralement entre 0,05 m et 0,10 m. L'horizon B a été excavé sur plus de 0,10 m. Aucun des sondages excavés dans ce tronçon du secteur n° 13 n'a mené à la découverte d'un nouveau site archéologique.

- **Km 32 + 040 à 31 + 960**

Le deuxième tronçon du secteur n° 13, d'une longueur de 80 m, se distingue du précédent par ses surfaces mal drainées. Ces dernières sont coincées entre deux cordons, orientés dans un axe nord-sud, qui s'élèvent à 2 m au-dessus des surfaces planes environnantes. Le couvert forestier très dense est sur un tapis de mousse verdâtre le long des surfaces planes, alors que les cordons sont couverts de mousse et d'un peu de cladonies. On y trouve des plantes de sous-bois, comme le cornouiller du Canada, le petit thé, quelques aulnes et un peu d'éricacées. Plusieurs chablis jonchent également la surface de ce tronçon.

Les premiers 40 m, entre les km 32 + 040 et 32 + 000, occupent un segment mieux drainé qui a fait l'objet de sondages systématiques le long de trois alignements parallèles à l'emprise. Le premier cordon à l'ouest du km 32 + 000 a fait l'objet de

sondages systématiques, alors que les surfaces situées à l'ouest du premier et du deuxième cordon se sont avérées peu propices à la réalisation de sondages, en raison d'un très mauvais drainage. Aucun nouveau site archéologique n'a été découvert dans ce tronçon du secteur n° 13.

- **Km 31+960 à 31+750**

Ce dernier tronçon du secteur n° 13, complète l'inventaire archéologique de l'emprise. Il est relativement plat, mais ponctué de plusieurs faibles dépressions, dans un environnement végétal similaire à celui des surfaces planes du tronçon précédent (photo 21). Des sondages y ont été excavés de façon systématique à tous les 15 m, sur deux alignements parallèles, alors que, sur la limite nord de l'emprise, les sondages n'ont pu être effectués que sur 90 m des 210 m de ce tronçon.



Photo 21 : Terrain humide, secteur 13, km 31 + 850, ligne de centre de l'emprise, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-159)

Le profil stratigraphique observé dans ces sondages comprend, sous 0,10 m à 0,15 m d'une couche végétale, un horizon humique brun noirâtre de 0,01 m d'épaisseur, reposant nettement sur un sable éluvial gris (Ae). Cet horizon d'au plus 0,10 m d'épaisseur fait place, de façon nette, à un horizon illuvial orangé dans le premier centimètre. Meuble en surface, cet horizon devient rapidement induré et prend une teinte rouille noirâtre. Cette séquence stratigraphique est semblable à celle observée dans le tronçon précédent. Aucun nouveau site archéologique n'a été découvert dans ce tronçon du secteur n° 13.

#### 4.3.14 BANC D'EMPRUNT N° 1

Le banc d'emprunt n° 1 est localisé approximativement entre les km 33 + 285 et 33 + 610 de l'emprise et se trouve à un peu plus de 150 m au sud de la limite sud de cette emprise (figure 3; tableau 4). Sa limite nord correspond à un cours d'eau sinueux, orienté dans un axe est-ouest, qui est au nord, alors que sa limite sud est correspond à la rupture de pente d'une haute terrasse qui se trouve à 10 m au-dessus de la rive nord du golfe Saint-Laurent. Son extrémité est longe le cours d'eau qui le borde au nord et qui est orienté dans un axe nord-sud. Du côté nord-ouest, le banc n° 1 est bordé par un talus sinueux, orienté dans un axe nord-sud, qui bifurque vers le sud-ouest à l'endroit d'une faible pente d'un petit monticule situé hors de son coin sud-ouest. Le banc n° 1 couvre une superficie de près de 29 065,9 m<sup>2</sup>, soit une largeur moyenne d'environ 142 m dans l'axe nord-sud et une longueur moyenne de près de 232 m dans l'axe est-ouest.

Le coin nord-ouest du banc est occupé par un haut replat de 45 m dans l'axe nord-sud sur 60 m dans l'axe est-ouest, qui domine d'environ 3,50 m la terrasse où se situe le banc n° 1. La surface de ce replat est constituée de petites dunes et de dépressions et est couverte de cladonies et de quelques éricacées, sous un couvert forestier dégarni, lequel est principalement colonisé par des pins gris. Au sud du haut replat, un glacis orienté d'ouest en est et du sud vers le nord domine les premiers 50 m avant de faire place à un deuxième glacis, orienté d'ouest en est, qui s'étend jusqu'à la rupture de pente de la terrasse dominant la rive nord du Saint-Laurent. Ce deuxième glacis fait partie de la pente est du monticule situé hors de la limite sud-ouest du banc. À l'est du haut replat, tout comme à l'est des deux glacis, la moitié est du banc est dominée par la surface de la terrasse qui devient relativement plane jusqu'au talus du cours d'eau qui délimite l'extrémité est du banc. Cette terrasse est uniforme et plane sur environ 20 m et longe toute la rupture de pente donnant sur le golfe Saint-Laurent. Ces premiers 20 m en bordure du talus font place sur presque toute la terrasse à une surface plane quelque peu ondulée. Seuls les derniers 40 m longeant le centre nord et la limite nord-est du banc diffèrent par la présence de petits bombements dunaires cernés de faibles dépressions plus ou moins bien drainées (photo 22).

Le couvert végétal à la surface des glacis et contre les talus du haut replat est fortement colonisé par des éricacées et des concentrations d'aulnes crispés et de petits sapins baumiers. On y observe aussi beaucoup de plants de bleuets et de chicoutai. La frontière entre la surface plane de la terrasse et les glacis est facilement identifiable, à cause de la présence d'une frange sinueuse de près de 10 m de largeur, orientée du sud vers le nord, qui contient un petit fossé en son centre. Quant à la terrasse, qui occupe les deux tiers de la superficie du banc, la végétation de surface y est composée de cladonies sur les étroites surfaces convexes, alors que la sphaigne et les éricacées dominent les surfaces faiblement concaves qui cernent les bombements. Le couvert forestier y est inexistant, sinon la présence ici et là de quelques bosquets d'aulnes ou de sapins baumiers. Les plants de chicoutai et de bleuets colonisent également l'ensemble de cette terrasse. Seule

l'extrémité nord-est du banc contient quelques herbes dans les dépressions réparties de part et d'autre des petites dunes présentent de ce côté du banc.



Photo 22 : Bombements dans la partie nord-est du banc d'emprunt n° 1, direction nord (154-95-0429-08-NUM2-134)

L'inventaire archéologique du banc n° 1 a été effectué par l'excavation de sondages disposés le long de huit à dix alignements parallèles, distants de 15 m, qui ont permis d'excaver un total de 155 sondages. Ces sondages, qui se sont tous avérés négatifs, ont mené à l'observation de sols généralement bien drainés, à l'exception des dépressions présentes dans la partie nord-est du banc. Des sols gelés y ont aussi été rencontrés à moins de 10 m de la bordure du talus de la terrasse qui donne sur le golfe Saint-Laurent. L'excavation de ces sondages a toutefois permis d'observer tous les horizons d'une séquence podzolique jusqu'à une profondeur moyenne de 0,55 m.

Les profils stratigraphiques enregistrés sur l'ensemble du banc n° 1 présentent tous une séquence podzolique. Cependant, les surfaces concaves dans la partie centrale de la terrasse se distinguent par la présence d'un couvert végétal de surface d'environ 0,40 m d'épaisseur. Il n'en a en effet que 0,05 m sur le haut replat et 0,10 m à 0,20 m sur les surfaces planes et légèrement bombées de la terrasse et des glacis situés à l'ouest de la terrasse.

#### 4.3.15 BANC D'EMPRUNT N° 2

Le banc d'emprunt n° 2 a une superficie approximative de 61 807,5 m<sup>2</sup>, occupée à plus de 80 % par une tourbière (photo 23). De forme longitudinale, il occupe une terrasse située à environ 5 m au-dessus de la rive nord du golfe Saint-Laurent qui est à moins de 150 m au sud (figure 3; tableau 4). Le banc n° 2 est orienté dans un axe est-ouest sur une longueur moyenne d'environ 540 m, alors que sa largeur moyenne est d'environ 130 m. Il est délimité au sud-ouest par le versant sud du



Photo 23 : Partie ouest du banc d'emprunt n° 2, tourbière, mauvais drainage, direction ouest (154-95-0429-08-NUM2-135)

talus de la terrasse, qui atteint, 3 m plus bas, un replat bosselé, mal drainé et occupé par de nombreux aulnes. Quelque 250 m plus à l'est, ce même talus est orienté vers le nord-est pour atteindre un autre bas replat qui s'étend jusqu'au coin sud-est du banc en formant une pointe. Seuls cinq sondages ont pu être excavés sur cette pointe, en raison d'un mauvais drainage occupant un axe négatif (dépression) de plusieurs mètres de largeur appuyé contre le pied du talus de la terrasse. Cette dépression était principalement couverte d'aulnes et d'éricacées. Outre la tourbière qui domine presque tout le banc d'emprunt, on note la présence d'une étroite dune qui occupe le centre sud du banc. Mis à part la présence de cladonies au sommet de la dune et sur ses pourtours, tout le banc est couvert de sphaigne ainsi que de nombreuses éricacées et plants de chicoutai. Le couvert forestier, composé de sapins baumiers, d'épinettes noires et de mélèzes, y est presque inexistant.

L'inventaire par sondages du banc n° 2 n'a pu être réalisé que partiellement compte tenu du drainage déficient de la tourbière. Sur 109 sondages excavés dans l'ensemble du banc, 84 l'ont été dans sa moitié ouest, 12 sur la dune, cinq sur la

pointe sud-est et huit à l'est de la dune, non loin du talus de la terrasse. Ainsi, presque toute la moitié est du banc ainsi qu'un large secteur au nord-ouest de la dune n'ont pu faire l'objet de sondages, en raison du mauvais drainage des sols tourbeux. Aucun des sondages réalisés sur le banc n° 2 n'a permis de mettre au jour de nouveaux sites archéologiques.

Les sondages effectués dans la tourbière ont exigé, la plupart du temps, l'excavation de plus de 0,60 m de litière fibrique et humique, avant d'atteindre l'horizon de sable éluvial (Ae). Dans bien des cas, leur excavation a dû être abandonnée en raison de la présence d'eau. Seul le secteur de la dune et son pourtour ont permis de compléter des sondages et d'enregistrer des profils stratigraphiques, composés d'une séquence podzolique dont l'horizon de sable éluvial atteint souvent plus de 0,10 m d'épaisseur. Ce sable éluvial et l'horizon sous-jacent (B) ne contiennent aucune inclusion d'éléments grossiers, sinon quelques petits cailloutis subanguleux, alors que la granulométrie des sables est fine et moyenne.

#### **4.3.16 BANC D'EMPRUNT N° 3**

Le banc d'emprunt n° 3 a la forme d'un losange, orienté dans un axe est-ouest et dont l'angle sud se trouve à moins de 50 m au nord de l'emprise du projet routier (figure 3; tableau 4). Sa longueur moyenne dans l'axe est-ouest est d'approximativement 212 m, alors que sa largeur moyenne dans l'axe nord-sud est d'environ 187 m. Sa superficie totale est de 39 109,0 m<sup>2</sup>. Le banc d'emprunt n° 3 est délimité à l'est par un secteur humide dont la surface est bosselée, au nord par une forêt dense, au sud par de nombreux cordons et des surfaces accidentées et à l'ouest par un couvert forestier très dense.

La topographie du banc n° 3 se caractérise dans sa partie ouest par des cordons sinueux et la présence de bombements situés entre 3 m et 4 m au-dessus des dépressions qui les entourent. La forêt y est dense sur une surface de sphaigne verdâtre. Dans la partie est, cet environnement fait place graduellement à un glacis orienté vers l'est, puis à un replat s'étendant sur près de 160 m, jusqu'à l'extrémité est du banc. Les deux parties du banc sont entrecoupées régulièrement de faibles cordons généralement orientés dans un axe est-ouest et s'élevant à moins de 1 m, sur au plus 4 m de largeur. Alors que le glacis en milieu forestier est tout aussi dense que la partie ouest du banc, le replat, également très dense, présente plusieurs surfaces clairsemées où dominent les aulnes et les éricacées sur tapis de sphaigne et d'herbes, et dont les derniers 90 m sont en terrain humide.

Les profils stratigraphiques enregistrés dans la partie nord et la moitié est du banc se révèlent une litière végétale très fibrique d'environ 0,30 m d'épaisseur, suivie d'un humus brun noirâtre contenant des fibres de bois en décomposition sur près de 0,05 m de profondeur. Cet humus est sur un sable fin gris (Ae) totalisant 0,04 m d'épaisseur, qui fait graduellement place à un horizon de sable fin meuble, semblable à un sable de plage. Ce sable semble en processus de podzolisation, comme l'indique la couleur orangée présente sur ses premiers 0,02 m à 0,03 m. Sur

les cordons littoraux de la partie centrale et des surfaces plus à l'ouest, les profils stratigraphiques observés présentent une séquence podzolique bien définie sous un sol végétal de surface d'au plus 0,10 m d'épaisseur. Cette séquence podzolique se compose d'un mince humus noirâtre (0,01 m) contenant une inclusion de sable gris qui semble provenir de l'horizon Ae sous-jacent. Cet horizon Ae, de 0,10 m à 0,15 m d'épaisseur, contient un sable de granulométrie fine et de faible compacité, sans aucune inclusion de pierres ou de cailloutis. Le dernier horizon de cette séquence, dont la transition avec le sable éluvial est graduelle, prend une teinte orangée en surface qui devient rouille une fois qu'il est induré à près de 0,25 m sous la surface.

L'inventaire par sondages du banc n° 3 a été réalisé sur 13 alignements de sondages, parallèles à l'un des côtés du banc, orienté dans un axe nord-est/sud-ouest. Aucun sondage n'a pu être effectué sur une bande de 10 m à 15 m de largeur, longeant le côté nord-ouest du banc, ainsi que sur les derniers 90 m à l'extrémité de la pointe est, en raison de surfaces très mal drainées. Un total de 172 sondages y a été excavé sans toutefois mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

L'emprise du projet de construction de la route 138, comprise entre les km 31 + 150 et 43 + 600, sur le territoire de la direction de la Côte-Nord, a été l'objet d'un inventaire archéologique à l'été 2008. Ce projet couvre approximativement 12,45 km linéaires d'une emprise qui mesure généralement 35 m de largeur pour une superficie totale de 435 750 m<sup>2</sup>. Trois bancs d'emprunt couvrant une superficie totale d'environ 129 982,4 m<sup>2</sup> ont aussi été inventoriés. L'inventaire archéologique a été réalisé au moyen d'inspections visuelles et de puits de sondage. Au total, 1 299 puits de sondage ont été effectués dans cette emprise et ces bancs d'emprunt.

Trois nouveaux sites archéologiques préhistoriques ont été découverts. Le site EbCh-13 a révélé la présence d'une pointe de projectile à pédoncule associée à la période de l'Archaique maritime (4000 ans AA à 6000 ans AA) ainsi que deux aires de déchets de taille de la pierre. L'analyse de 58 fragments lithiques a permis d'identifier un petit éclat de moins de 400 mm<sup>2</sup> qui pourrait avoir été utilisé comme grattoir. Les 57 autres déchets de taille recueillis sont constitués de 33 débris et de 24 éclats complets ou incomplets. Ce site a été découvert de manière fortuite et n'a fait l'objet que d'un minimum de relevés permettant de le localiser à l'aide d'un GPS. Il est recommandé d'y installer une clôture temporaire d'environ 10 m de diamètre afin d'en assurer la protection.

Le deuxième site archéologique, EbCh-14, a permis la mise au jour de 64 pièces lithiques comprenant cinq outils en quartzite de Ramah, un nucléus, 56 éclats provenant de la taille de la pierre, dont 31 sont complets. Compte tenu que son emplacement est en partie situé dans l'emprise, il est recommandé d'y ériger une clôture temporaire comprenant la totalité de son périmètre, afin d'en assurer la protection et d'éviter que la machinerie ne perturbe les sols qui pourraient contenir d'autres vestiges archéologiques.

Enfin, le troisième site, EbCj-b, porte un numéro de code Borden temporaire, puisqu'un seul sondage a permis la mise au jour d'une concentration de pierres granitiques fracturées, sans trace de combustion, ni aucun artefact. L'imprécision de l'emplacement de la limite sud de l'emprise, occasionnée par l'absence de piquets d'arpentage dans la ligne de centre du projet a mené à cette découverte. Le site est en effet situé à moins de 10 m à l'extérieur de la limite sud de l'emprise. La localisation exacte du site n'a pu être vérifiée qu'après la réalisation des sondages à l'aide des données GPS. Aucune recommandation particulière n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique et à la mise en place de mesure de protection de ce site. Les artefacts recueillis dans les limites des sites archéologiques seront déposés à la Réserve et Laboratoire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, à Québec.

Aucune autre intervention archéologique n'est toutefois recommandée dans les limites des nouveaux sites archéologiques. Les résultats de l'inventaire archéologique permettent de confirmer au MTQ que les travaux d'aménagement routier peuvent être réalisés sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

## DOCUMENTS CONSULTÉS

---

### ARCHÉOTEC

2009 *Nouvelle ligne triphasée entre Pointe-Parent et le village La Romaine. Étude de potentiel archéologique*, 116 pages et annexes.

### ARKÉOS

1995 *Projet Tiomin, Natashquan. Étude de potentiel archéologique*. Rapport remis à SNC/Lavalin Environnement inc.

### CHAPDELAINE, Claude

2004 « Une séquence culturelle pour la région de Kegaska, Basse-Côte-Nord » dans Chapdelaine, C. et P. Corbeil, (Dir.), *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Normand Clermont* : 87-114. Paléo-Québec 31, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

### CHAPDELAINE, Claude et Éric CHALIFOUX

1994 *Inventaire archéologique, route 138, Natashquan / Kegaska*. Ministère des Transports du Québec, Division des études environnementales Est, 83 pages.

### CHISM, James V.

1980 *Étude d'impact sur l'environnement, route 138, Natashquan / Kegaska, analyse du milieu et localisation des corridors*. Ministère des Transports du Québec, Environnement, p. 111-224.

### ETHNOSCOOP

2009a *Inventaire archéologique 2007, Direction de la Côte-Nord*. Ministère des Transports du Québec, 42 pages.

2009b *Inventaire archéologique 2007, route 138 (km 18+690 à 21+020)*. Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 21 pages.

2011 *Inventaire archéologique (été 2008), route 138 (km 18+700 à 31+150), Pointe-Parent / Kegaska*. Ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord, 50 pages.

ANNEXE A  
INVENTAIRE DES ARTEFACTS

---













ANNEXE B  
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

---



**Projet :** Projet MTQ n° 154 95 0429, route 138, rivière Natashquan à Kegaska,  
municipalité de Natashquan

**Archéologue :** Philippe Péléja

**Film n° :** EbCh-14-08-NUM1

**Type de film :** Numérique

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
14-08-08	1	P8140148	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, bourrelet mis en place lors de l'aménagement d'un chemin menant à une carrière de granit et contenant des artefacts préhistoriques	O
14-08-08	2	P8140149	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, détail des artefacts en surface du bourrelet	O
14-08-08	3	P8140150	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, présence d'éclats au bas du bourrelet mis en place mécaniquement, côté est	O
14-08-08	4	P8140151	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 760, excavation mécanique des sols à proximité du site EbCh-14, ruisseau en arrière-plan	O
14-08-08	5	P8140155	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, bourrelet provenant des sols de surface excavés mécaniquement	S
14-08-08	6	P8140156	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 750, tourbière à la limite ouest du site EbCh-14, ligne de centre du projet	O
25-08-08	7	P8250034	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, sondage positif S-2 effectué à la limite sud du bourrelet, partiellement perturbé par l'excavation mécanique	N
25-08-08	8	P8250035	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, deux petits éclats de quartz à la base du Ae, sondage S-2	N
25-08-08	9	P8250036	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, sondage positif S-2, vue en plongée du sondage	N
25-08-08	10	P8250037	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, paroi stratigraphique type près de la tourbière qui délimite le côté ouest du chemin menant à la carrière, sondage S-1	O
25-08-08	11	P8250038	Site EbCh-14, secteur n° 1	Km 39 + 740, sondage S-1 effectué en tourbière contre la paroi nord de l'excavation mécanique lors de l'aménagement du chemin menant à la carrière	O

**Projet :** Projet MTQ n° 154 95 0429, route 138, rivière Natashquan à Kegaska,  
municipalité de Natashquan

**Archéologue :** Philippe Péléja

**Film n° :** EbCi-b-08-NUM1

**Type de film :** Numérique

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
18-08-08	1	P8180229	Site EbCi-b, secteur n° 9	Structure de combustion avec pierres éclatées en cours de fouille	S
18-08-08	2	P8180230	Site EbCi-b, secteur n° 9	Structure de combustion avec pierres éclatées en cours de fouille détails	N
18-08-08	3	P8180231	Site EbCi-b, secteur 9	Sondage S-1, lentilles de sable brunifié	N
18-08-08	4	P8180232	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, lentilles de sable brunifié, détails	N
18-08-08	5	P8180233	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, lentilles de sable brunifié, fin de fouille	N
18-08-08	6	P8180234	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, lentilles de sable brunifié, fin de fouille, vue rapprochée	N
18-08-08	7	P8180235	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, paroi stratigraphique nord, pierres de combustion <i>in situ</i>	N
18-08-08	8	P8180236	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, paroi stratigraphique nord, moitié ouest	N
18-08-08	9	P8180237	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, paroi stratigraphique ouest.	O
18-08-08	10	P8180238	Site EbCi-b, secteur n° 9	Sondage S-1, paroi stratigraphique ouest, détails	O
18-08-08	11	P8180239	Site EbCi-b, secteur n° 9	Environnement au sud du site EbCi-b	S
18-08-08	12	P8180240	Site EbCi-b, secteur n° 9	Environnement à l'ouest du site EbCi-b	O
18-08-08	13	P8180241	Site EbCi-b, secteur n° 9	Environnement à l'ouest du site EbCi-b, golfe Saint-Laurent, sondage S-1 en fin de fouille	OSO

**Projet :** **Projet MTQ n° 154 95 0429, route 138, rivière Natashquan à Kegaska, municipalité de Natashquan**

**Archéologue :** **Philippe Péléja**

**Film n° :** **154-95-0429-08-NUM2**

**Type de film :** **Numérique**

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
11-08-08	1	P8110080	Secteur n° 1	Km 43 + 300, environnement de part et d'autre de la route 138	O
11-08-08	2	P8110081	Secteur n° 1	Km 43 + 435, paroi nord d'un sondage négatif	NNE
11-08-08	3	P8110083	Secteur n° 1	Km 42 + 970, déflation éolienne au nord de la route 138	NE
11-08-08	4	P8110084	Secteur n° 1	Km 42 + 980, petite rivière couvrant 40 m le long du tracé	ENE
11-08-08	5	P8110085	Secteur n° 1	Km 43 + 020, paroi est, sondage négatif, sol organique et podzol enfoui sous 90 cm de remblai, côté sud de la route 138	NO
11-08-08	6	P8110086	Secteur n° 1	Km 43 + 020, paroi est, sondage négatif, sol organique et podzol enfoui sous 90 cm de remblai, côté sud de la route 138	NO
11-08-08	7	P8110087	Secteur n° 1	Km 42 + 550, dune de sable au nord de la route, tronçon perturbé par excavation mécanique	ENE
11-08-08	8	P8110088	Secteur n° 1	Km 42 + 550, dune de sable au nord de la route, tronçon perturbé par excavation mécanique	N
11-08-08	9	P8110089	Secteur n° 1	Km 42 + 550, nord de la route 138, environnement	ESE
11-08-08	10	P8110090	Secteur n° 1	Km 42 + 550, paroi nord, sondage négatif, remblai de sable sur sol induré (horizon B)	NE
11-08-08	11	P8110091	Secteur n° 1	Km 42 + 380, zone boisée en bordure sud de l'emprise, rivière de l'Anse Muddy 40 m plus à l'ouest	SO
13-08-08	12	P8130112	Secteur n° 1	Km 42 + 220, affleurement rocheux le long de la limite sud de l'emprise	E
13-08-08	13	P8130113	Secteur n° 1	Km 42 + 200, entrepôt de piège à crabe réutilisé pour fin d'entreposage de bois de chauffage, sud de la route 138	O
13-08-08	14	P8130114	Secteur n° 1	Km 42 + 100, environnement le long de la ligne de centre du nouveau tracé de la route 138	ONO
13-08-08	15	P8130115	Secteur n° 1	Km 42 + 100, environnement le long de la limite sud de l'emprise, route actuelle au sud de la limite sud de l'emprise	ESE
13-08-08	16	P8130116	Secteur n° 1	Km 42 + 100, environnement le long de la limite sud de l'emprise, route actuelle au sud de la limite sud de l'emprise	O
13-08-08	17	P8130117	Secteur n° 1	Km 41 + 800, pessière sur sphaigne, non inventoriée	NO
13-08-08	18	P8130118	Secteur n° 1	Km 41 + 800, pessière sur sphaigne, non inventoriée, secteur au nord du tracé routier	N
13-08-08	19	P8130119	Secteur n° 1	Km 41 + 800, pessière sur sphaigne, non inventoriée, vue sur ligne de centre du nouveau tracé routier	ESE
13-08-08	20	P8130121	Secteur n° 1	Km 41 + 780, section perturbée sur 40 m, chemin partiellement aménagé, carrière en arrière-plan	O
13-08-08	21	P8130122	Secteur n° 1	Km 41 + 600, surface d'une section mal drainée entre km 41+740 et 41+580	N
13-08-08	22	P8130123	Secteur n° 1	Km 41 + 580, sol tourbeux visible sur les parois cernant un chemin aménagé pour l'extraction du granit	O
13-08-08	23	P8130124	Secteur n° 1	Km 41 + 580, chemin menant à des affleurements de granit en exploitation	S
13-08-08	24	P8130125	Secteur n° 1	Km 41 + 580 à 41 + 440, carrière de granit en exploitation située sur l'emprise	S

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
13-08-08	25	P8130126	Secteur n° 1	Km 41 + 580 à 41 + 440, carrière de granit en exploitation située sur l'emprise	SO
13-08-08	26	P8130134	Secteur n° 1	Km 41 + 400, environnement à l'ouest de la carrière de granit, ligne de centre de la route	O
14-08-08	27	P8140135	Secteur n° 1	Km 41 + 420, sondage négatif sur roche en place	O
14-08-08	28	P8140136	Secteur n° 1	Km 41 + 100 à 41 + 000, environnement entre la ligne de centre et la limite nord du tracé routier, marais et tourbière	O
14-08-08	29	P8140137	Secteur n° 1	Km 41 + 400, environnement	E
14-08-08	30	P8140138	Secteur n° 1	Km 41 + 000, sondage négatif, remblai et sable éolien sur sable induré perturbé, limite nord de l'emprise	E
14-08-08	31	P8140139	Secteur n° 1	Km 40 + 000 à 39 + 900, environnement sur ligne de centre, perturbé lors de la construction de la route actuelle	O
14-08-08	32	P8140140	Secteur n° 1	Km 40 + 800, limite nord de l'emprise, perturbation par la construction de la route actuelle, paroi stratigraphique en place sur bourrelet éolien	N
14-08-08	33	P8140141	Secteur n° 1	Km 40 + 550, limite sud de l'emprise sur affleurement rocheux presque totalement couvert par la végétation	N
14-08-08	34	P8140142	Secteur n° 1	Km 40 + 440, environnement sur la ligne de centre	ESE
14-08-08	35	P8140143	Secteur n° 1	Km 40 + 440, environnement du côté ouest, tourbière en arrière-plan	ONO
14-08-08	36	P8140144	Secteur n° 1	Km 39 + 770, paroi est d'un sondage négatif en bordure de la rive gauche d'un ruisseau encaissé	ESE
14-08-08	37	P8140146	Secteur n° 1	Km 39 + 770, paroi est d'un sondage négatif en bordure de la rive gauche d'un ruisseau encaissé	ESE
14-08-08	38	P8140147	Secteur n° 1	Km 39 + 770, paroi est d'un sondage négatif en bordure de la rive gauche d'un ruisseau encaissé, ocre rouge visible sous le mince horizon Ae	E
14-08-08	39	P8140152	Secteur n° 1	Km 39 + 740, chemin aménagé pour l'extraction du granit, route actuelle en arrière plan.	S
14-08-08	40	P8140153	Secteur n° 1	Km 39 + 740, chemin aménagé pour l'extraction du granit, carrière de granit	N
14-08-08	41	P8140154	Secteur n° 1	Km 39 + 740 à 780, excavation des sols sablonneux pour l'aménagement du chemin menant à la carrière, ruisseau en arrière-plan	E
14-08-08	42	P8140157	Secteur n° 1	Km 39 + 750, affleurement rocheux actuellement exploité pour l'extraction du granit, limite nord du tronçon	N
14-08-08	43	P8140158	Secteur n° 1	Km 39 + 760, sondage négatif en milieu tourbeux et très mal drainé, paroi nord	N
25-08-08	44	P8250039	Secteur n° 1	Km 39 + 740, vue d'ensemble du bourrelet de sols remaniés	N
15-08-08	45	P8150160	Secteur n° 2	Km 39 + 220, environnement avec affleurement rocheux, limite sud de l'emprise	O
15-08-08	46	P8150161	Secteur n° 2	Km 39 + 220, environnement sur affleurement rocheux, étang à la limite ouest du secteur n° 2	NO
15-08-08	47	P8150162	Secteur n° 2	Km 39 + 220, environnement au nord de l'emprise, piquet de la ligne de centre	N
15-08-08	48	P8150163	Secteur n° 2	Km 39 + 220, vue vers le golfe Saint-Laurent	S
15-08-08	49	P8150164	Secteur n° 2	Km 39 + 220, paroi stratigraphique type, sondage négatif, paroi sud, affleurement rocheux à la base du sondage	S
15-08-08	50	P8150165	Secteur n° 3	Km 38 + 860, environnement, ligne de centre du tronçon	E
15-08-08	51	P8150166	Secteur n° 3	Km 38 + 860, environnement, tronçon sur affleurement rocheux	O
15-08-08	52	P8150168	Secteur n° 3	Km 38 + 860, tourbière délimitant l'affleurement rocheux par le nord	N
15-08-08	53	P8150169	Secteur n° 4	Km 38 + 580, affleurement rocheux le long de l'emprise	N
15-08-08	54	P8150170	Secteur n° 4	Km 38 + 580, petit cours d'eau sinueux situé au km 38 + 650	E
15-08-08	55	P8150171	Secteur n° 4	Km 38 + 580, sommet de l'affleurement rocheux, vers le secteur n° 5 situé à l'ouest de la bande de conifères longeant un étroit ruisseau	O

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
15-08-08	56	P8150173	Secteur n° 4	Km 38 + 550, ancienne ligne électrique, poteau coupé à la tronçonneuse, ligne électrique à 40 m au sud de la ligne de centre du projet	N
15-08-08	57	P8150174	Secteur n° 5	Km 38 + 500, paroi nord d'un sondage négatif, versant nord de l'affleurement rocheux, limite nord de l'emprise	N
15-08-08	58	P8150175	Secteur n° 6	Km 38 + 100, tourbière le long de l'emprise, rivière encaissée en arrière-plan	S
15-08-08	59	P8150176	Secteur n° 6	<i>Idem</i> , de la ligne de centre du tronçon avec la rivière en arrière-plan	O
15-08-08	60	P8150177	Secteur n° 6	Km 38 + 100, ligne de centre du tronçon	E
15-08-08	61	P8150178	Secteur n° 6	Km 38 + 150, environnement sur affleurement rocheux en bordure de la limite nord du tronçon	ESE
15-08-08	62	P8150179	Secteur n° 6	Km 37 + 940, sondage négatif à 140 m à l'ouest d'un ruisseau situé au km 38 + 000	N
15-08-08	63	P8150180	Secteur n° 7	Km 37 + 740, extrémité est du secteur n° 7, tourbière cernant la limite est du secteur	ESE
15-08-08	64	P8150181	Secteur n° 7	Km 37 + 670, extrémité ouest du secteur n° 7 occupé par des affleurements rocheux	ONO
15-08-08	65	P8150182	Secteur n° 7	Km 37 + 670, environnement en cours d'inventaire archéologique	N
15-08-08	66	P8150183	Secteur n° 7	Km 37 + 670, petit étang en milieu de tourbière, côté sud de l'emprise	S
15-08-08	67	P8150184	Secteur n° 7	Km 37 + 670, sondage négatif sur le versant nord d'un affleurement rocheux	N
15-08-08	68	P8150186	Secteur n° 8	Km 37 + 100, ligne de centre du projet en milieu de tourbière, coïncé par de faibles affleurements rocheux	ONO
15-08-08	69	P8150187	Secteur n° 8	Km 37 + 140, tourbière au sud-est de l'affleurement rocheux et à l'extrémité est du secteur no 8	ESE
15-08-08	70	P8150188	Secteur n° 8	Km 37 + 140, environnement sur affleurement rocheux	ONO
15-08-08	71	P8160189	Secteur n° 9	Km 36 + 250, déflation éolienne, artefacts en surface, site EbCi-2 déjà répertorié	SE
15-08-08	72	P8160190	Secteur n° 9	Km 36 + 250, pont de la rivière Kegaska	NE
15-08-08	73	P8160191	Secteur n° 9	Km 36 + 400, paroi nord d'un sondage négatif, limite est du tronçon	N
15-08-08	74	P8160192	Secteur n° 9	Km 36 + 330, paroi est d'un sondage négatif, limite ouest du tronçon, accumulation de sable éolien sur podzol enfoui	NE
15-08-08	75	P8160193	Secteur n° 9	Km 36 + 330, paroi est d'un sondage négatif, limite ouest du tronçon, accumulation de sable éolien sur podzol enfoui	NE
16-08-08	76	P8160194	Secteur n° 9	Km 36 + 280, environnement à l'est du pont de la rivière Kegaska	NE
16-08-08	77	P8160195	Secteur n° 9	Km 36 + 260, paroi ouest d'un sondage négatif effectué sur la dune de sable	O
16-08-08	78	P8160196	Secteur n° 9	Km 36 + 260, paroi ouest d'un sondage négatif effectué sur la dune de sable	O
16-08-08	79	P8160198	Secteur n° 9	Km 35 + 960, sondage négatif, secteur mal drainé	NE
16-08-08	80	P8160199	Secteur n° 9	Km 35 + 960, environnement, ligne de centre du projet	NE
16-08-08	81	P8160200	Secteur n° 9	Km 35 + 960, environnement côté sud-ouest	SO
16-08-08	82	P8160201	Secteur n° 9	Km 35 + 780, étroit replat sur dune délimité à l'ouest par une vaste déflation éolienne	NO
16-08-08	83	P8160202	Secteur n° 9	Km 35 + 780 à 740, autre replat à l'ouest de la déflation éolienne, vers la ligne de centre du projet	ONO
16-08-08	84	P8160203	Secteur n° 9	Km 35 + 840, ruisseau sinueux, environnement	NO
16-08-08	85	P8160204	Secteur n° 9	Km 35 + 780, sondage négatif sur un replat en surface d'une dune, accumulation de sable sur sol podzolique enfoui	SE
16-08-08	86	P8160205	Secteur n° 9	Km 35 + 600, tourbière mal drainée, ligne de centre du projet	E
16-08-08	87	P8160206	Secteur n° 9	Km 35 + 600, chemin actuel en arrière-plan, ligne de centre du projet	O
16-08-08	88	P8160207	Secteur n° 9	Km 35 + 550, ligne de centre du projet correspondant à celle de la route actuelle	ENE
16-08-08	89	P8160208	Secteur n° 9	Km 35 + 450, limite sud de l'emprise du projet, replat de terrasse	O
16-08-08	90	P8160210	Secteur n° 9	Km 35 + 450, paroi nord d'un sondage négatif	N
16-08-08	91	P8160211	Secteur n° 9	Km 35 + 450, golfe Saint-Laurent de la limite sud de l'emprise du projet	S

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
16-08-08	92	P8160212	Secteur n° 9	Km 35 + 450, secteur mal drainé et bosselé à l'est du replat	E
17-08-08	93	P8170213	Secteur n° 9	Km 35 + 780, site contemporain PHP6, plancher d'un maki, structure 1	NE
17-08-08	94	P8170214	Secteur n° 9	Km 35 + 780, site contemporain PHP6, structure 1, axe longitudinal de la structure 1	SE
17-08-08	95	P8170215	Secteur n° 9	Km 35 + 780, site contemporain PHP6, concentration 1, perches et contreplaqué de la structure 1	NE
17-08-08	96	P8170216	Secteur n° 9	Km 35 + 780, tuyau de cheminée d'un poêle à bois, concentration 1, site PHP6	SE
17-08-08	97	P8170217	Secteur n° 9	Km 35 + 795, piège à martre à 15 m à l'est du campement, site PHP6	SO
17-08-08	98	P8170218	Secteur n° 9	Km 35 + 795, piège à martre à 15 m à l'est du campement, site PHP6, détails	S
17-08-08	99	P8170219	Secteur n° 9	Km 35 + 780, structure 2 du site PHP6, plancher d'une habitation de type maquis	SE
17-08-08	100	P8170220	Secteur n° 9	Km 35 + 780, concentration 2, perches associées à la charpente de l'habitation 2	NE
17-08-08	101	P8170221	Secteur n° 9	Km 35 + 780, concentration 2, perches associées à la charpente de l'habitation 2, détails	NO
17-08-08	102	P8170222	Secteur n° 9	Km 35 + 780, concentration 3, bois de chauffage, site PHP6	N
17-08-08	103	P8170223	Secteur n° 9	Km 35 + 780, concentration 3, bois de chauffage, site PHP6	N
17-08-08	104	P8170224	Secteur n° 9	Km 35 + 780, environnement, site PHP6, structure 2 au premier plan, ligne de centre du projet dans la partie boisée	SSE
17-08-08	105	P8170225	Secteur n° 9	Km 35 + 780, environnement, site PHP6, structure 2 au premier plan, ligne de centre du projet dans la partie boisée, déflation	S
17-08-08	106	P8170226	Secteur n° 9	Km 35 + 760, localisation du site PHP6 en bordure de la déflation de part et d'autre du PR1	NNE
18-08-08	107	P8180242	Secteur n° 9	Km 35 + 300, route actuelle sur la ligne de centre du projet	ONO
18-08-08	108	P8180243	Secteur n° 9	Km 35 + 200, environnement sur la limite sud de l'emprise du projet, rubans rouge indiquant l'emplacement de quelques éclats trouvés en surface de la route actuelle, artefacts hors contexte	E
18-08-08	109	P8180244	Secteur n° 9	Km 35 + 200, ligne de centre du projet, secteur mal drainé	O
18-08-08	110	P8180245	Secteur n° 9	Km 35 + 200, limite ouest de l'emprise, secteur mal drainé	E
18-08-08	111	P8180246	Secteur n° 9	Km 35 + 200, détail d'une surface mal drainée	N
18-08-08	112	P8180247	Secteur n° 9	Km 34 + 700, dunes en bordure de la limite nord de l'emprise, ligne de centre au premier plan	N
18-08-08	113	P8180248	Secteur n° 9	Km 34 + 700, ligne de centre en milieu humide avec quelques zones couvertes de cladonies	ESE
18-08-08	114	P8180249	Secteur n° 9	Km 34 + 700, environnement sur la ligne de centre	ONO
18-08-08	115	P8180250	Secteur n° 9	Km 34 + 500, fin du secteur n° 9, milieu humide délimitant la limite ouest du secteur n° 9	NO
18-08-08	116	P8180251	Secteur n° 11	Km 33 + 650, déflation éolienne, ligne de centre à droite	O
18-08-08	117	P8180252	Secteur n° 11	Km 33 + 700, environnement à l'est de la déflation éolienne	E
18-08-08	118	P8180253	Secteur n° 11	Km 33 + 680, sondage négatif sur faible accumulation de sable éolien, près de la déflation, mauvais drainage	N
18-08-08	119	P8180254	Secteur n° 11	Km 33 + 720, limite sud du tronçon en bordure de la route actuelle (au premier plan)	N
18-08-08	120	P8180255	Secteur n° 10	Km 33 + 780, petit bombement éolien au km 38 + 800, secteur mal drainé à partir du km 33 + 800, mare d'eau en arrière-plan	ENE
18-08-08	121	P8180256	Secteur n° 10	Km 33 + 810, petits bourrelets avec cladonies, environnement	OSO
18-08-08	122	P8180257	Secteur n° 10	Km 33 + 780, environnement	
18-08-08	123	P8180260	Secteur n° 11	Km 33 + 550, déflations côté ouest du pont de la rivière Sam	E
18-08-08	124	P8180262	Secteur n° 11	Km 33 + 475, structure contemporaine, charpente de métal servant à entreposer du bois	N
18-08-08	125	P8180263	Secteur n° 11	Km 33 + 460, seconde aire d'entreposage du bois, chemin menant au pont de la rivière Sam	E

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
18-08-08	126	P8180264	Secteur n° 11	Km 33 + 450, environnement, billes de bois provenant d'anciens poteaux de lignes téléphoniques ou électriques	N
18-08-08	127	P8180267	Secteur n° 11	Km 33 + 450, paroi nord d'un sondage négatif, ligne sud de sondage le long du projet	N
18-08-08	128	P8180269	Secteur n° 12	Km 33 + 050, environnement du secteur n° 12	
18-08-08	129	P8180271	Banc n° 3	Sondage négatif, paroi nord	N
19-08-08	130	P8190273	Banc n° 3	Sondage négatif, paroi sud, en bordure du talus délimitant la portion sud-ouest du banc n° 3	SSO
19-08-08	131	P8190274	Banc n° 3	Environnement	
19-08-08	132	P8190276	Banc n° 3	Section nord-est du banc n° 3, sondage négatif situé dans une faible cuvette entre des petites dunes	SE
19-08-08	133	P8190277	Banc n° 3	Section nord-est du banc n° 3, sondage négatif situé dans une faible cuvette entre des petites dunes, détails	SE
19-08-08	134	P8190278	Banc n° 3	Section avec bombements éoliens sur la portion nord-est du banc	N
19-08-08	135	P8190279	Banc n° 2	Vue sur la partie ouest du banc d'emprunt n° 2, tourbière, mauvais drainage	ONO
19-08-08	136	P8190280	Banc n° 2	Environnement général sur la partie au nord d'un bombement éolien gisant au centre sud du banc	N
19-08-08	137	P8190281	Banc n° 2	Environnement sur la moitié est du banc d'emprunt, zone mal drainée en milieu tourbeux	E
19-08-08	138	P8190282	Banc n° 2	Dune au centre sud du banc d'emprunt, vers le golfe Saint-Laurent	S
19-08-08	139	P8190283	Banc n° 2	Premier niveau de replat avec cordon littoral sous jeune couvert forestier, extrémité sud-est du banc	ESE
19-08-08	140	P8190284	Banc n° 2	Secteur mieux drainé de la terrasse, partie centrale sud du banc, tourbière visible en arrière-plan	O
19-08-08	141	P8190285	Banc n° 2	Environnement en bordure du talus de terrasse, tourbière couvrant la partie ouest du banc	E
19-08-08	142	P8190286	Banc n° 2	Sondage négatif à la limite nord du banc, partie centrale du banc	O
19-08-08	143	P8190287	Banc n° 2	Sondage négatif typique en milieu tourbeux, partie centrale ouest du banc	O
19-08-08	144	P8190288	Banc n° 2	Sondage négatif typique en milieu tourbeux, partie centrale ouest du banc, détails	O
19-08-08	145	P8190289	Banc n° 2	Secteur tourbeux à l'est de la dune, sondage illustrant l'épaisse couche fibrique (tourbe) de surface	O
19-08-08	146	P8190290	Banc n° 2	Environnement sur la partie sud-est du banc, au sud de la terrasse	ESE
19-08-08	147	P8190291	Banc n° 2	Paroi ouest d'un sondage négatif, à 5 m au nord du talus de la terrasse et à l'est de la dune, moitié est du banc	O
20-08-08	148	P8200293	Banc n° 1	Environnement sur la limite nord du banc, à mi-chemin de la limite nord	NO
20-08-08	149	P8200294	Banc n° 1	Environnement sur la limite nord du banc, à mi-chemin de la pointe nord-ouest du banc	SE
20-08-08	150	P8250029	Banc n° 1	Environnement sur la partie centrale de la limite nord du banc	SE
04-08-08	151	P9040002	Secteur n° 13	Km 32 + 200, paroi stratigraphique type d'une tourbière cernant par l'est la limite est du secteur, sondage négatif, sol très mal drainé	NE
04-08-08	152	P9040003	Secteur n° 13	Km 32 + 170, paroi stratigraphique type d'une petite déflation en bordure est (rive gauche) de la rivière Clay, sondage négatif	N
04-08-08	153	P9040004	Secteur n° 13	Km 32 + 170, paroi stratigraphique type d'une petite déflation en bordure est (rive gauche) de la rivière Clay, sondage négatif, détails	N
04-08-08	154	P9040005	Secteur n° 13	Km 32 + 200, tourbière délimitant par l'est la limite est du secteur n° 13	ESE
04-08-08	155	P9040006	Secteur n° 13	Km 32 + 190, pont situé au km 32 + 160, rivière Clay	ONO

Date	Cliché	Nég./CD	Identification	Description	Orientation
04-08-08	156	P9040007	Secteur n° 13	Km 32 + 190 à 160, déflation occupant la moitié sud du tronçon routier, rive gauche de la rivière Clay	S
04-08-08	157	P9040008	Secteur n° 13	Km 32 + 100, environnement le long de la limite nord de l'emprise	N
04-08-08	158	P9040009	Secteur n° 13	Km 32 + 040, environnement le long de la ligne de centre du projet	O
04-08-08	159	P9040010	Secteur n° 13	Km 31 + 850, environnement le long de la ligne de centre du projet, secteur humide	O
04-08-08	160	P9040011	Secteur n° 13	Km 31 + 800, environnement le long de la ligne de centre du projet	O
04-08-08	161	P9040012	Secteur n° 13	Km 31 + 800, paroi stratigraphique type, sondage négatif, paroi nord, podzol	NO
04-08-08	162	P9040013	Secteur n° 13	Km 31 + 750, limite ouest du secteur n° 13, sol plus ou moins bien drainé, limite nord de l'emprise	O